



## Faire société

*Les centres sociaux et la question de l'intégration  
Pratiques, réflexions et enjeux*

# Préambule

Ce numéro Repères s'est préparé dans un contexte particulier. Sur fond de crise tout d'abord avec montée persistante du chômage, tensions sur la situation économique et sociale d'un plus grand nombre de ménages en France, mais aussi sur fond d'une montée de certains populismes qui reprennent les vieilles recettes des préjugés, des simplismes désignant certains membres de la communauté nationale comme responsables de la situation, stigmatisant la fraude de certains bénéficiaires des minima sociaux ou affirmant l'impossibilité ou l'absence de volonté de s'intégrer pour telle ou telle communauté ethnique. Or, chacun devrait mesurer ce qu'une histoire de migration représente de courage, d'audace et de savoir faire.

Ce document, qui met en valeur la « petite musique » des centres sociaux sur les questions d'intégration, est le fruit d'un travail d'échanges et de réflexions lancé en 2012 en collaboration avec la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté (DAIC) auprès du Secrétariat général à l'Immigration et à l'Intégration. Nous remercions ici plus particulièrement le bureau de l'intégration territoriale et du logement qui nous a soutenu et accompagné dans cette démarche.

Les centres sociaux posent en grande proximité et au quotidien les actes d'accueil, d'écoute, de reconnaissance des personnes pour ce qu'elles sont, riches de leurs histoires.

Autour de ce mot, reconnaissance, trois éléments de réflexion organisent l'action :

- La reconnaissance des personnes qui entrent en contact avec le centre social. La dimension de l'accueil prend là toute son importance car il ne s'agit pas seulement de l'accueil à l'entrée du centre social mais aussi de celui que l'on retrouve dans tous les projets, activités ou services proposés.
- La reconnaissance des personnes lorsqu'elles sont partie prenante d'un groupe, d'une démarche collective, d'un réseau de connaissances. Un tissu au milieu duquel, si vous n'êtes pas là, vous manquez.

- La reconnaissance des personnes par telle ou telle institution qui va symboliser la reconnaissance de chacun par la société.

Les actions présentées tout au long de cet ouvrage montrent comment s'articulent ces trois dimensions.

Ce qu'elles racontent aussi, à travers des récits d'expériences, c'est la solidarité mise en acte, le respect de la dignité des personnes comme pratiques de base, l'engagement des personnes au delà des dispositifs. Ce sont des principes qui ne se décrètent pas. C'est le positionnement personnel des différents acteurs des centres sociaux qui permet de les mettre en œuvre.

Enfin cet opuscule introduit deux approches du même mot qui ne peuvent être dissociées : s'intégrer et intégrer.

Comment demander à quelqu'un de trouver sa place dans une société fermée ? Comment faire sa place à quelqu'un qui s'isole ?

Le centre social est en position d'interpeller les deux sens. L'immigration certes mais aussi tout ce qui peut être vécu comme sortant de la norme majoritaire questionnent le fonctionnement de notre société. Ces concitoyens vécus comme différents rappellent la nécessaire fraternité pour vivre dans une société harmonieuse. Une société est en recherche constante d'équilibre et se pose la question de l'intégration c'est parler d'avenir, c'est rechercher ces nouveaux accords qui permettront de dépasser des frontières, d'affronter des peurs pour aller vers l'autre. Les centres sociaux sont au cœur de ce pari. Cette publication décrit comment ils s'y engagent avec détermination et savoir faire.

**Claudie MILLER**  
Présidente de la FCSF

# Introduction

---

Implantés au plus près des préoccupations des habitants, les centres sociaux accueillent parmi leur public, les populations venues de l'étranger et rencontrant des difficultés dans leur quotidien ; toutes ces personnes dont le parcours les a conduites un jour à quitter leur pays pour venir en France et s'y installer durablement. Ils fonctionnent comme des « lieux-ressources » : accompagnement social, accès aux droits et font l'interface entre les familles et les institutions. Ils apparaissent comme des acteurs majeurs sur lesquels l'Etat peut s'appuyer aujourd'hui dans l'impulsion de sa politique d'intégration. Dans un contexte où cette dernière est quasiment réduite à néant, n'en sont-ils pas d'ailleurs un des derniers bastions ? Le rapport Tuot sur la refondation des politiques d'intégration<sup>1</sup> ne dit pas autre chose en rappelant qu' « agir pour l'intégration n'est pas calmer, c'est le travail patient d'instituteur, de puéricultrice, de formateur, de travailleur social, de créateur, de tuteur, autant de passeurs d'un sens social partagé ».

Sur le site du Haut conseil à l'intégration (HCI), dans la rubrique « Mots de l'intégration », « l'accueil » est défini ainsi: « Ensemble de mesures destinées à faciliter l'arrivée et l'installation en France de personnes étrangères en provenance de l'étranger ». L'accueil, auquel on peut ajouter l'écoute et la compréhension, arrive également en bonne place dans la grille de valeurs des centres sociaux. Cette notion est donc pertinente pour aborder la façon dont les centres sociaux accompagnent ces habitants, souvent confrontés

à des difficultés, précisément parce qu'ils sont immigrés. Ce qui ne veut pas dire, bien évidemment, que tous ceux qui arrivent sur le territoire français ont besoin d'une aide spécifique. Le mot-concept « intégration », que l'on entend le plus souvent dans la bouche d'hommes ou de femmes politiques, semble plus périlleux à manier. Abstrait pour certains, stigmatisant pour d'autres, il a souvent heurté, ou au minimum, agacé, les personnes interviewées pour la réalisation de ce document, qui considèrent qu'elles n'ont pas de « problème d'intégration » et ne comprennent pas que la question leur soit posée. Certaines d'entre elles, par exemple, ne savent ni lire, ni écrire, ce qui ne les empêche pas d'avoir accès à toutes les ressources et de participer à la vie de leur quartier. Comme l'explique Thierry Tuot<sup>2</sup>, cela vient sans doute de notre « incapacité à définir ce à quoi on s'intègre », d'une part, et d'autre part, « qui sont précisément ces personnes que l'on veut intégrer ». Primo-arrivants, immigrés, migrants, personnes issues de l'immigration, etc.

Dans ce contexte, l'approche des centres sociaux, motivée par un accueil inconditionnel des populations, est précieuse quand elle prend le temps de regarder l'autre dans tout ce qui fait sa richesse, qu'elle prend en compte son parcours, son environnement familial et social, et, finalement, qu'elle reconnaît son identité. La relation humaine est ici fondamentale, qui conduit à s'ouvrir aux différences, à redonner confiance et estime de soi à ces publics, préalable à toute autonomie. La force du centre social, sa spécificité, repose également sur une articulation

---

1 Rapport remis en février 2013 au Premier ministre Jean-Marc Ayrault, La Grande Nation pour une société inclusive.

---

2 Ibid.

vertueuse entre l'individuel et le collectif. Son action d'accompagnement s'inscrit dans un projet social global qui vise un modèle de société dans lequel on vit et on agit ensemble. Et on le fait d'autant mieux qu'on a été reconnu pour ce qu'on est.

L'objectif de cet ouvrage est double : s'il doit permettre aux acteurs des centres sociaux de prendre du recul par rapport à leurs pratiques et de les questionner, il a également pour but de formaliser et de valoriser le rôle des centres sociaux en France, aujourd'hui, dans l'accompagnement des populations arrivant de l'étranger et, par conséquent, dans la construction d'une société mieux intégrée.

Il est le fruit d'un travail collectif initié par la FCSF en 2012 et s'appuie, pour une large part, sur des enquêtes de terrain effectuées dans une dizaine de centres sociaux du territoire. Observations, interviews, échanges avec les salariés, les bénévoles et le public concerné ont fourni une matière riche. Les habitants rencontrés ont manifesté leur intérêt et leur fierté de présenter des projets qui étaient avant tout les leurs.

Le choix des actions recueillies s'est fait au fil des échanges, émanant le plus souvent des centres sociaux représentés au sein du groupe de travail national. Il est donc forcément partiel et peut expliquer l'absence de certaines thématiques, comme celle de l'accès aux institutions culturelles. Mais il permet d'avoir une première approche qualitative de ce qui est en jeu. Les exemples choisis sont implantés sur des territoires contrastés et laissent entrevoir à quel point la question de

l'accompagnement des populations d'origine étrangère se pose différemment selon que l'on est en milieu urbain ou rural. Il est apparu tout de suite évident que le savoir-faire historique des centres sociaux fournissait d'emblée des réponses adaptées : atelier sociolinguistique (ASL), accompagnement à la parentalité, aide administrative, etc. Mais un certain nombre d'approches, actions, ou encore outils plus innovants, méritent d'être portés à l'attention du plus grand nombre et peuvent servir de source d'inspiration. La participation de Smaïn Laacher<sup>3</sup> aux travaux a permis de mettre des mots, de clarifier et conceptualiser les pratiques. L'analyse qui suit accorde donc une large place à l'expérience, au vécu, ainsi qu'à la parole des acteurs et repose sur un dialogue constant entre le terrain et les réflexions du groupe de travail national.

3 Chercheur au Centre d'études des mouvements sociaux (CNRS-Ecole des hautes études en sciences sociales). Il est l'auteur, notamment, du *Peuple des clandestins*, Calmann Lévy, 2007 et de *Femmes invisibles : leurs mots contre la violence*, Calmann-Lévy, 15 octobre 2008.

## SMAÏN LAACHER



Le sociologue Smaïn Laacher a accompagné le travail du groupe national chargé de la rédaction de ce Repères n° 5.

Il est chercheur au Centre d'études des mouvements sociaux (CNRS - Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales).

Il est l'auteur notamment du *Peuple des clandestins* (Calmann-Lévy, 2007) et de *Femmes invisibles : leurs mots contre la violence* (Calmann-Lévy, 2008).

# Un accompagnement vers l'autonomie



# Un accompagnement vers l'autonomie

**D'après le sociologue Smaïn Laacher, une partie du public des centres sociaux est constitué de personnes que l'on peut qualifier de « vulnérables », autrement dit, « des personnes dont le pouvoir de dire oui ou non est profondément altéré. » Commencer par définir cette notion permet d'avoir tout de suite en tête le rapport que les centres sociaux entretiennent avec des publics en grande difficulté, qui implique inévitablement une relation de dépendance, dont on n'a pas toujours conscience. Leur responsabilité est donc très grande, puisqu'« on s'en remet à eux ».**

Les populations étrangères ou issues de l'immigration constituent une part importante des habitants qui fréquentent les centres sociaux, très souvent implantés dans des quartiers dit « de politique de la ville ». Certaines se retrouvent précisément dans cette situation de vulnérabilité, l'origine étrangère étant souvent un facteur de précarité sociale. En zone rurale, où elles sont plus éparpillées, leurs difficultés peuvent être accrues du fait de la rareté des services publics et des transports. Les centres sociaux, comme nous le verrons, doivent alors faire la démarche d'aller à leur rencontre. Tout le travail d'accompagnement, d'écoute et de compréhension qui est aux fondements de leur approche prend donc tout son sens dès lors qu'il s'agit de suivre ces personnes particulièrement fragilisées, maîtrisant parfois mal le français, en situation d'exclusion et de repli et confrontées à de nombreuses difficultés qui viennent bien souvent s'ajouter les unes aux autres. Ceci est particulièrement vrai pour les primo-arrivants mais aussi pour certaines personnes installées en France depuis longtemps, des femmes pour beaucoup.

Il s'agit alors de les accompagner dans leur parcours d'intégration, en leur permettant, dans un premier temps, d'accéder aux ressources fondamentales et d'être plus autonomes. Un processus qui passe notamment par l'acquisition d'un certain niveau de français pour pouvoir accéder à la ville, l'utiliser, avoir des repères concrets pour se situer et utiliser ses différents services. Une clé indispensable également pour leur permettre de découvrir les valeurs et la culture française.

## 1 Des lieux d'apprentissage, de valorisation et de socialisation

### 1.1 Les premiers pas et l'apprentissage de la langue / L'atelier d'alphabétisation de l'Atej<sup>4</sup> à Terville, en Moselle

L'apprentissage du français constitue bien souvent la première demande des personnes qui arrivent de l'étranger. Or, historiquement, les activités linguistiques en direction des adultes occupent une place importante au sein

des centres sociaux: actions d'alphabétisation, FLE (français langue étrangère), ASL (ateliers sociolinguistiques), ateliers de socialisation, etc.

La finalité des ASL n'est pas la maîtrise d'un certain niveau de langue, mais bien « l'autonomie sociale des publics accueillis »<sup>5</sup>. L'apprentissage du français est donc orienté vers des usages sociaux : lire le bulletin des enfants, un formulaire, un plan de bus, etc. Il doit permettre aux participants d'accéder à un premier niveau de mobilité, de sortir de chez eux, dans un premier temps, puis de se repérer progressivement dans leur quartier. La démarche est donc complétée par des sorties ou excursions : musées, théâtres, fêtes de quartier... sont autant d'occasions de découvrir la société française, son histoire et sa culture. « J'aimerais qu'il y ait PLUS de sorties, j'aimerais bien découvrir encore PLUS de musées, sortir un peu PLUS de ma routine de tous les jours, découvrir PLUS de choses sur la culture française. » Tel est le vœu de Zohra, 51 ans, algérienne. Quand nous l'avons rencontrée, elle habitait dans un foyer à Thionville (Moselle) dans le cadre d'un suivi social, après un divorce. Elle participait à l'action Femmes au pluriel, au centre social et culturel Le Lierre. Un dispositif assez complexe, destiné aux femmes migrantes, que nous développons largement dans la deuxième partie de cet ouvrage. Mais il est intéressant de voir ici que Zohra exprime bien à travers cette récurrence de « plus » sa soif d'apprentissages, de découvertes... d'intégration en somme. Elle réside en France depuis dix ans, et, pour elle, le plus dur est de ne plus être indépendante : « Je passe par des moments difficiles, vivre dans un foyer, seule, partager sa chambre avec quelqu'un, ce n'est pas évident, on n'est pas libre de nos actes... J'étais indépendante en Algérie et maintenant je me sens dépendante, et ça, je ne l'accepte pas encore. »

Le public des ateliers sociolinguistiques est très hétérogène, d'un centre social à l'autre, suivant les territoires, et parfois à l'intérieur d'un même atelier. Les formateurs

<sup>4</sup> Association terroloise de l'enfance et de la jeunesse.

<sup>5</sup> Repères pour les actions linguistiques en centre social, Fédération des centres sociaux de Paris.



sont bien souvent conduits à faire du cas par cas. « Ca va de personnes qui sont jeunes filles au pair, par exemple, explique Correia Natercia<sup>6</sup>, à des personnes très âgées, qui sont en France depuis des années. Des populations brésiliennes, maghrébines, des pays de l'Est, d'Asie, d'Amérique latine... Elles-mêmes mélangées avec le public français. »

### L'atelier d'alphabétisation de l'ATEJ<sup>7</sup>

« On travaille avec des femmes issues de la première génération, explique pour sa part Bertrand Bayer, directeur de l'Atej, à Terville (Moselle), en évoquant l'atelier d'alphabétisation. Elles découvrent soudain une certaine forme de liberté, suite à la mort de leur mari ou au départ des enfants. D'un seul coup, elles deviennent libres de leurs actes sans trop savoir quoi faire de cette liberté, tout en étant retenues par leur éducation et par plein de choses. Et puis, elles ne savent pas écrire, elles n'ont pas le permis, elles sont coincées dans un quartier (ndlr : Les Acacias, lire encadré p X) qui manque cruellement de commerces de proximité, tout ça en ayant un certain âge. L'atelier d'alphabétisation leur

permet alors de se créer un loisir, une fenêtre sur le reste. » Certaines de ces personnes, des femmes exclusivement, les hommes n'étant pas admis (voir témoignage de Bertrand Bayer p.10), participent à l'atelier d'alphabétisation depuis trente ans, mais elles n'entament leur processus d'intégration que depuis deux ou trois ans. « Elles ont vécu trente ans dans un carcan culturel, imposé à l'intérieur-même de leur famille, de leur communauté et par la cité elle-même (...), poursuit Bertrand Bayer, elles n'ont aucun moyen de s'intégrer (ndlr : dans la cité), aucun outil facilitateur. Ca n'empêche qu'elles font l'effort, qu'elles y restent et qu'elles commencent à faire des choses. Plus on multipliera les expériences, plus on y arrivera. » Ces femmes de Terville n'ont jamais été scolarisées. Entre elles, l'atelier d'alphabétisation, c'est l'« école ». Comme si, après tant d'années, une chance leur était enfin donnée d'y aller. Ce qui se joue pour elles n'a pas de prix en termes d'estime de soi : on considère qu'elles sont capables d'apprendre, elles passent ainsi du statut quasi-exclusif de femme-mère au foyer à celui d'apprenante. Ce qui a pour effet de leur redonner confiance et de les aider à entreprendre davantage.

Mme M., par exemple, ne s'est pas arrêtée là, elle s'est inscrite à un autre atelier, alors qu'elle ne sortait pas du tout

<sup>6</sup> Directrice du centre social du Centre-ville de Gap (Hautes-Alpes).

<sup>7</sup> Association tervilloise de l'enfance et de la jeunesse.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Débat autour de l'apprentissage du français ,  
le point de vue des centres sociaux

La loi relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité du 16 juin 2011, et ses décrets d'application du 11 octobre 2011, l'un relatif au niveau de connaissance de la langue française requis pour les postulants à la nationalité française, l'autre relatif à la création d'un label qualité intitulé « Français langue d'intégration », a fondé une nouvelle approche de la formation linguistique des migrants.

Or, pour les centres sociaux et un bon nombre d'associations, les personnes migrantes sont actrices de leur formation et participent à la construction de la société. Il est indispensable de respecter leur histoire, leur parcours, et de reconnaître leur apport pour qu'ensemble, nous ayons des valeurs partagées.

Suite à la publication de ces décrets d'application, un dialogue s'est ouvert entre certaines associations (fédérations des centres sociaux, La Ligue des Droits de l'Homme, le Secours Catholique, la Cimade mais aussi certains chercheurs) et l'État.

Ce dialogue a permis d'identifier et de faire reconnaître que les associations développent une approche globale des personnes et pas des seuls « apprenants ». L'apprentissage du français s'intègre dans une démarche diversifiée et progressive visant l'autonomie des personnes et la citoyenneté. Cet apprentissage permet l'insertion dans le quartier, première marche vers une insertion dans la société et s'accompagne d'une appropriation des institutions (école, hôpital, poste...) et de ses espaces sociaux (conseil de quartier, association de parents d'élèves...). Grâce à des méthodes pédagogiques reconnues et adaptées, grâce à l'implication de nombreux bénévoles c'est bien l'éducation populaire qui est promue au sein des associations.

Ce dialogue devrait se poursuivre afin de co-construire un système de reconnaissance de qualité du travail mené. Ce travail s'appuiera sur un outillage pédagogique déjà largement existant, utile notamment pour les bénévoles, et qui permettrait de s'assurer de la qualité des formations, et donc de l'attribution de fonds publics.

de chez elle. Elle fait de la couture avec une association de Terville, une démarche inimaginable pour elle auparavant : « Jamais personne ne m'a dit que j'étais intelligente, je croyais que j'étais bête » confie-t-elle.

Toutes ces activités linguistiques mobilisent des coordinateurs salariés qui peuvent s'appuyer sur l'engagement de nombreux bénévoles. Une grande part de la réussite repose d'ailleurs sur l'implication de ces derniers. L'atelier d'alphabétisation de l'Atej en est un bel exemple. Certaines bénévoles s'y investissent parfois depuis plus de quinze ans.

### 1.2 L'exemple du permis de conduire : un pas de plus vers l'indépendance

Les centres sociaux permettent de lever de nombreux freins, de tous ordres, l'obtention du permis de conduire en est un. Et ceux d'autant plus que l'évolution de l'examen en quelques années l'a rendu de moins en moins accessible à des personnes parlant mal le français. Or, sans permis, difficile de tailler sa route, comme on dit, d'être libre de ses déplacements. A fortiori dès lors qu'on habite dans un département rural, pauvre en transports en commun.

Pour résoudre cette difficulté majeure à laquelle sont confrontés un certain nombre de Jurassiens, celle de passer son permis de conduire, la Maison de quartier la Marjorie de Lons-le-Saunier (Jura) a mis en place une auto-école sociale, appelée aujourd'hui auto-école associative Couleurs mobiles.

Depuis 2000, Ghislaine Borgeat et Jean Kempf, moniteurs auto-école, accompagnent tous ceux qui ne peuvent pas rentrer dans une école traditionnelle pour des raisons essentiellement financières et de langue. « Nous sommes dans un quartier très populaire, explique Ghislaine Borgeat, avec des habitants dont le français n'est pas la langue d'origine ou qui n'ont pas eu de scolarité suivie. »

Jean Kempf revient sur l'origine de cette initiative: « Ça vient de moi. A l'époque, j'étais à mon compte dans une auto-école. Il y avait quatre ou cinq dames d'une cinquantaine d'années, maghrébines, qui venaient tous les jours de la semaine, sauf un. Je leur ai demandé pourquoi, elles m'ont dit, on est en cours d'alphabétisation à la maison commune. C'est là que je leur ai proposé de demander à leur formateur s'il pouvait leur apprendre à lire les questions du code de la route. C'est comme ça que tout a commencé. »

Les élèves bénéficient d'une préparation au code puis à la conduite, comme dans une auto-école classique. Mais la comparaison s'arrête là, car, avec Ghislaine et Jean, c'est bien d'un accompagnement social dont il s'agit. Ils travaillent en partenariat avec les ateliers sociolinguistiques de la maison commune et s'attachent à faire progresser chaque élève individuellement, en tenant compte de leurs particularités. Et pas uniquement par rapport au code de la route, en vocabulaire, d'une manière générale. « Ce sont des personnes qui vivent souvent avec les minima sociaux,

## CONTACTS

### L'atelier d'alphabétisation de l'Atej (Moselle)

BERTRAND BAYER  
4, rue Haute 57180 Terville  
Tél : 03.82.34.14.14.  
[secretariat@atej.fr](mailto:secretariat@atej.fr)

### L'Auto-école associative, avec la maison commune La Marjorie (Jura)

GHISLAINE BORGEAT  
Maison commune centre social La Marjorie  
1025 rue des Gentianes 39 003 Lons-le-Saunier  
Tél : 03.84.47.58.15  
[maison.communes@ville-lons-le-saunier.fr](mailto:maison.communes@ville-lons-le-saunier.fr)

raconte Gislaine Borgeat, déscolarisées depuis longtemps, dé-sociabilisées, qui, pour beaucoup, sont au chômage. Il y a donc un gros travail de mise en confiance à fournir. Ici, toutes les questions sont autorisées, pertinentes. Je vais chercher au plus profond d'eux-mêmes ce qu'ils n'osent pas exprimer. Et au fur et à mesure, je vois les gens s'épanouir, oser poser des questions. Après, il y a une entente qui se crée entre les élèves, c'est un petit peu comme une famille. »

Les deux intervenants prennent le temps d'expliquer, jusqu'à deux heures parfois pour un seul test. Peu importe, il n'y a pas de recherche de rendement. Il faut compter entre 6 mois et un an pour préparer quelqu'un au code. « Ce sont des personnes qui ont de gros soucis de mémoire. C'est un travail de répétition continue, il faut rabâcher et, à force, ça finit par rentrer. » (Gislaine Borgeat). Autre différence de taille, le coût pour les élèves : la carte d'adhésion au centre social, d'un montant de 6 €, suffit pour accéder aux cours gratuitement. Il n'y a que les heures de conduite qui sont payantes (34 €/heure). Mais les prescripteurs qui les envoient montent des dossiers d'aides financières et font des demandes auprès de différents organismes, comme la Caf, le Conseil général, Pôle Emploi, etc., la somme restant à leur charge est alors minime.

Cette action a concerné une centaine d'élèves en 2013, qui n'auraient sans doute pas obtenu leur permis sinon. Dans un territoire de montagnes comme le Jura, les besoins de ce type sont nombreux et il faudrait d'autres auto-écoles associatives, car les gens sont souvent très éloignés de Lons-le-Saunier. Il faut aller les chercher là où ils sont. C'est ce que fait, par exemple, une association

## TÉMOIGNAGE

« Je savais que je ne pourrai pas dire non »  
Extrait de dialogue avec Marie-Claude, bénévole à l'atelier d'alphabétisation de l'Atej, à Terville (Moselle).



### Pourquoi êtes-vous bénévole ici ?

Je fais de l'alphabétisation depuis quarante ans. Une demande a été faite ici, alors je suis venue. Elle venait des habitants et je l'ai trouvée très touchante. L'intitulé était : « Les analphabètes de Terville demandent un cours. » Je savais très bien que je ne pourrais pas dire non.

### J'ai cru comprendre que vous aviez exprimé récemment le souhait de vous arrêter ?

Je ne suis que bénévole... Ce que je voulais dire c'est que, pour Terville, il faudrait que la Ville engage un salarié sur un emploi pérenne, ce n'est pas normal qu'il n'y en ait pas après toutes ces années. Je ne veux pas arrêter, mais de toute façon, ce n'est pas moi qui compte dans l'affaire, c'est elles.

### N'êtes-vous pas parfois découragée par la tâche à accomplir ?

Non, car l'essentiel c'est qu'on fasse des progrès.

*Marie-Claude sort alors des albums de photos, certaines datent de 15 ans ou plus. L'occasion pour les participantes de se souvenir et d'échanger sur des sorties ou fêtes qui ont jalonné l'atelier. Et notamment un voyage un Paris en 2002-2003.*

Je vais vous dire ce qui leur a le plus plu à Paris, parce que ça m'a vraiment touchée. C'est de boire un café sous la Tour Eiffel et qu'un monsieur en costume vous serve (ndlr : elle s'adresse aux participantes).

### En tant que bénévoles, qu'est-ce que « vos élèves » vous apportent ?

Un univers un peu différent. C'est émouvant de voir ces dames qui veulent essayer d'apprendre les mots, à se repérer plus facilement. Cette envie de connaître, je trouve que c'est touchant. Et puis des rencontres... On est des humains avec d'autres humains et on apprend ensemble les uns des autres. »

*Cet extrait rend bien compte de l'ampleur de la tâche et de l'énergie déployée pour l'accomplir, mais également du manque de moyens pour des bénévoles qui préféreraient voir des salariés à leur place.*

comme Adapemont<sup>8</sup>, en mettant en place pour le Jura Sud (zone très rurale) des séances de code de la route, à Lons, avec transport organisé par des personnes de l'association.

### 1.3 Des espaces où se joue la question de l'émancipation

La mobilité n'est pas seulement la capacité à circuler (permis de conduire, repères dans l'espace, apprentissage de transport en commun) que les centres sociaux cherchent à favoriser. Elle est capitale, symboliquement, comme passage d'un univers à un autre. Elle consiste à quitter son univers d'origine, la sphère privée, pour aller vers l'univers d'adoption, la sphère publique: un aller sans retour.

On touche ici au rôle d'émancipation du

<sup>8</sup> Association de développement de la Petite Montagne

## TÉMOIGNAGE

## « Tous les services sont à l'extérieur de la cité »

Bertrand Bayer, Directeur de l'Atej (Association tervillois de l'enfance et de la jeunesse), à Terville, en Moselle, revient sur l'urbanisme et les caractéristiques socio-économiques de son territoire.

« Nous avons de grosses problématiques sociales mais il n'y a rien pour l'insertion professionnelle, pas d'atelier d'économie sociale et familiale, une assistance sociale qui ne travaille qu'à mi-temps... On est pauvres de tout, sauf en problèmes. Terville est une petite ville, c'est vraiment la caricature de la Moselle : 6 400 habitants concentrés sur 1,8 km<sup>2</sup>. Elle a accueilli toutes les vagues d'immigration : Polonais, Italiens, Algériens, Marocains, Tunisiens. C'était un village, autour duquel se sont créées des opérations immobilières, liées à l'industrie sidérurgique, notamment. Les habitats sont marqués historiquement : des barres rectangulaires pour les Maghrébins logés par Usinor, des cités ouvrières et des petites maisons pour les Italiens et les Polonais. Les « autochtones » sont dans les maisons du village, et maintenant, une nouvelle population s'installe, des gens qui travaillent au Luxembourg et pour qui on construit des programmes immobiliers neufs. Aujourd'hui, les Tervillois d'origine, ce sont eux, les immigrés des premières vagues qui sont là depuis une trentaine d'années. Car sinon, les gens ne restent pas plus de cinq ans. On est dans ce qu'on appelle le sillon mosellan et l'emploi est principalement de l'autre côté de la frontière. Par conséquent, les habitants stables sont plutôt ceux des logements sociaux, des HLM (le taux à Terville est de 30 à 40%).

La suppression de la taxe professionnelle<sup>1</sup>, c'est une catastrophe : on vire les activités économiques, les industries, qui ne rapportent plus rien et on les remplace par des immeubles qui rapportent la taxe d'habitation. Résultat, on est en train de créer des villes-dortoirs. Le seul service public qui était présent dans la cité était le bailleur social et maintenant il est parti pour s'installer à l'extérieur de la cité,

<sup>1</sup> La taxe professionnelle, payée par les entreprises, représentait une part importante du budget des collectivités locales avant la réforme de 2010.

dans la zone commerciale. L'Atej, la mairie, la médiathèque, l'assistance sociale, le centre médico-social, tout est regroupé dans un quartier en dehors de la cité, où il y a zéro problème, alors que 60% de la population est concentrée dans la cité des Acacias. L'école non plus n'est pas dans la commune, ni la Caf, tous les services sont à l'extérieur de la cité. Il y a bien une permanence de la Mission locale, une demi-journée par semaine et sur RDV... D'où l'intérêt d'implanter rapidement des actions sociales fortes, et de proximité. Il faut savoir que les participantes à l'atelier d'alphabétisation n'ont jamais mis les pieds au centre social, le local dédié étant distinct, implanté au cœur du quartier des Acacias. L'architecture a été prévue spécifiquement, à l'époque pour les jeunes, suite à une discussion que j'avais eue avec les familles influentes du quartier. C'est un cube entièrement vitré, où on voit tout ce qui se passe à l'intérieur. L'objectif étant que, dehors, on puisse surveiller ce qui se passe dedans. Il faut montrer patte blanche : pas d'homme, il n'y a que des femmes. Nous avons fait un certain nombre de concessions pour pouvoir avancer et faire évoluer les choses.

**Pour vous, où commence l'intégration?**

Avant de parler d'intégration dans le pays, encore faut-il pouvoir parler d'intégration dans sa cité. Et il faut donner aux gens des raisons de s'intégrer. Je compare simplement ce qui se passe pour les différentes vagues d'immigration. Les Italiens se sont implantés en premier, avec les Polonais. Ils ont fini par prendre le pouvoir. Un éminent représentant de leur communauté est devenu le maire. Au fur et à mesure, c'est une population qui s'est mixée. Puis les Maghrébins sont arrivés et, à l'heure actuelle, sur Terville, ils ne sont rien : aucun pouvoir, aucun poste clé et les jeunes, quand ils ont réussi, ils partent. Certaines femmes sont à l'atelier d'alphabétisation alors que leur gamin est ingénieur ou médecin. »

centre social, que Smaïn Laacher présente ainsi: « Il permet d'ouvrir sur d'autres univers, d'autres catégories, de faire en sorte que les soucis de ces personnes deviennent des soucis ordinaires. Le travail effectué consiste à examiner, traiter les problèmes et d'en faire des problèmes communs. » Mais il nous invite dans le même temps à prendre du recul sur cette pratique et à réfléchir à la notion d'apprentissage pour en mesurer toutes les conséquences et tous les bouleversements provoqués sur les personnes elles-mêmes: « Quand on a pour univers principal la maison, sortir n'est pas du tout naturel. Certains se perdent. Ces femmes, avant de connaître le centre, avaient déjà appris des choses, sur le monde et sur elles : ce qui se fait ou pas, ce qui est permis ou pas, leur relation entre la terre et le ciel, etc. Apprendre une langue, ce n'est pas que des mots, c'est une autre manière de classer les gens, les objets, ce

qui est légitime ou illégitime, etc. Avec les centres sociaux, ces personnes apprennent, c'est-à-dire qu'en étant confrontées à une pluralité de modes d'apprentissage, elles redéfinissent ce qui est légitime de ce qui est illégitime. Intégrer signifie par conséquent hisser à une autre manière d'appréhender le monde. Ce qui veut dire aussi, qu'à terme, et c'est inévitable, un monde deviendra de plus en plus illégitime et un autre, le seul possible... Apprendre, c'est, consciemment et inconsciemment, faire des choix ou opérer une hiérarchie entre les différents habitus.<sup>9</sup> » On retrouve cette dimension-là dans la définition du Haut commissariat à l'intégration (HCI),

<sup>9</sup> Le concept d'habitus a été utilisé par le sociologue Pierre Bourdieu pour décrire ce qui résulte d'une incorporation progressive des structures sociales. C'est ce qui explique que, placés dans des conditions similaires, les agents aient la même vision du monde, la même idée de ce qui se fait et ne se fait pas, les mêmes critères de choix de leurs loisirs et de leurs amis, les mêmes goûts vestimentaires ou esthétiques.

pour qui s'intégrer c'est « négocier avec la société d'accueil une nouvelle appartenance ».

**2 Les centres sociaux agissent comme des intermédiaires entre les habitants et les institutions**

Les personnes d'origine étrangère particulièrement fragilisées peuvent rencontrer des difficultés de compréhension du « système », elles n'ont pas toujours les codes pour accéder aux institutions (administration, école, entreprise, etc.) et, pour certaines, ne pensent même pas avoir de droits. Ce qu'on appelle « la crise du modèle républicain » dans le processus d'intégration réside en grande partie dans la défaillance des institutions à vocation socialisante, qui ne remplissent plus leur rôle. Celui des centres sociaux dans ce contexte consiste-t-il à pallier ces défaillances des pouvoirs publics ? La question reste posée, mais, dans les faits, leur positionnement, qui pourrait s'apparenter à une plateforme incluant un vaste réseau de partenaires (institutions, collectivités locales, travailleurs sociaux, associations, etc.), leur permet de jouer un rôle majeur d'intermédiaire et de facilitateur d'accès. Ils mettent les habitants en lien avec les institutions, et inversement. « Les centres sociaux sont comme des ponts et des portes, qui aident à aller vers, ils fonctionnent comme des intercalaires entre plusieurs mondes. » (Smaïn Laacher).

Dans un souci d'égalité et de lutte contre les discriminations, des dispositifs spécifiques à des fins d'insertion sociale sont donc mis en place par les centres sociaux, qui doivent permettre aux habitants d'accéder à des domaines dont ils sont privés.

**2.1 L'accès aux droits**

Pour Christine Ledésert<sup>10</sup>, l'accès au droit est la condition première de l'intégration : « Dès qu'une personne ne jouit pas de ses droits, son intégration est mise à mal. Le refus du droit n'est autre que le refus par la société de la personne et de sa citoyenneté. » C'est parce que les gens ont des droits qu'ils peuvent aussi remplir leurs devoirs. La compréhension du système de solidarité organique français, la participation concrète à ce système est à la fois un indicateur et un facteur d'intégration. Or, les personnes étrangères en sont souvent privées. Les sociétés d'origine des populations immigrés sont très diverses, mais certaines viennent de cultures où des solidarités traditionnelles s'exercent, où il n'y a pas de caisses de retraites, par exemple, où ce sont les enfants qui s'occupent des personnes

<sup>10</sup> Directrice du centre social Accueil Goutte d'Or (Paris 18e).

**QUESTIONNEMENTS**

**L'émancipation des femmes au centre des préoccupations : entre révolution sociale et conservatisme**

Vous trouverez beaucoup de femmes dans cet ouvrage, et peu d'hommes. Et pour cause, « les centres sociaux sont des lieux pour femmes » (Smaïn Laacher), ce qui n'est pas la même chose que d'affirmer qu'il y a surtout des femmes dans les centres sociaux, un constat que peut faire aisément n'importe quel acteur du réseau. Ce qui est sous-entendu, ici, c'est que, pour les hommes, les maris, les centres sociaux sont devenus des lieux « autorisés » à leur femme, ces dernières, majoritairement issues de l'immigration maghrébine ou subsaharienne vivant en effet dans des familles imprégnées du modèle culturel patrilinéaire dans lequel l'homme domine. « Je ne crois pas qu'elles sont là parce que ce sont des lieux chauds, conviviaux, je crois que c'est l'indice d'un grand conservatisme social. Les centres sociaux sont des lieux symboliquement dominés. Lorsqu'il s'agissait d'une immigration de travail dans les années 60, c'était des dominés qui étaient accueillis. Ça reste aujourd'hui encore un univers dévalorisé. » (Smaïn Laacher)

Ce conservatisme social est également entretenu par le fait que les centres sociaux s'adressent avant tout à la famille. Pour eux, la femme est d'abord la mère de famille, celle qui va transmettre le modèle éducatif et les valeurs. Le risque n'est-il pas alors de l'enfermer dans ce rôle, sans la considérer comme une femme à part entière ?

Par conséquent, la question de l'intégration de ces femmes va de pair avec celle de leur émancipation, cette dernière devant aussi se conquérir à l'intérieur de la sphère familiale, où les résistances sont fortes. « Ces femmes se retrouvent alors face à un dilemme entre révolution et conservatisme, explique Smaïn Laacher, car il n'y a pas d'autonomie sans autonomie de jugement. Or, si on se réfère à Hannah Arendt, une autonomie de jugement a pour conséquence de remettre en cause les systèmes de croyances. » La question qui se pose devient donc celle-ci : Si on part du postulat qu'il faut qu'elles deviennent autonomes, comment faire ça sans toucher à la morphologie familiale ? « Car des personnes singulières qui débarquent dans un centre, ça n'existe pas. » Alawa Bakha<sup>1</sup> est également de cet avis : « On est souvent pris dans une mythologie qui consiste à dire on va émanciper les personnes, mais on les détache de leurs appartenances et c'est une catastrophe. Car il y a, d'un côté, le discours du centre social qui dit pensez à votre pomme et, de l'autre, celui de la famille, dont on sait bien que la personne a besoin. »

<sup>1</sup> Directeur du centre social l'Arlequin à Saint-Etienne de 1983 à 2013.

âgées. Dans les villages, la loi est transmise oralement. Ici elle est écrite, et nul n'est censé l'ignorer ! Il est donc indispensable que les centres sociaux prennent en compte le bouleversement qu'implique le passage d'une société à une autre pour certaines personnes.

Force est de constater que l'accès à la solidarité organique n'est pas ouvert à tous les immigrés. Les sans-papiers, notamment, n'ont que peu de droits et ne bénéficient pas de la plupart des aides sociales. Certains étrangers peuvent subir des discriminations rendant aléatoire l'accès à l'emploi, au logement, ou encore sont relégués dans des quartiers



Malette de jeu Passerelles Citoyennes

ghettos. Bien souvent, ils n'ont donc pas d'autre choix que de survivre en recourant à un système d'entraide par la débrouille. « S'il n'y avait pas l'entourage, la solidarité traditionnelle, nombre d'entre eux seraient à la rue ! » précise Christine Ledésert. Se conformer à la légalité est presque un luxe inaccessible pour un certain nombre de personnes, qui se tournent alors vers le travail au noir. A partir du moment où leurs droits fondamentaux ne sont pas respectés, il faut s'attendre à des transgressions à la légalité. Il est donc indispensable que les centres sociaux prennent en compte le bouleversement qu'implique le passage d'une société à une autre pour ces personnes. »

## CONTACT

### Association Espace 19

251 rue de Crimée 75019 Paris  
Tél : 01.40.36.15.78  
[contact@espace19.org](mailto:contact@espace19.org)

Par conséquent, l'aide administrative constitue bien une mission essentielle des centres sociaux. Tous en font dès l'accueil, avec une personne chargée d'orienter les demandes. La prise en charge immédiate d'un habitant qui entre pour la première fois dans un centre est très importante. Il faut tout de suite bien appréhender ses besoins pour l'orienter correctement et le mettre à l'aise. Les questions qui touchent à l'accès au droit sont souvent traitées en flux continu mais des espaces spécifiques peuvent aussi être prévus, comme l'explique Fabienne Morgana, Directrice du centre social des Pléiades, à Gap (Hautes-Alpes)<sup>11</sup>: « Tous les jeudis matins, pendant trois heures, le référent famille du centre social et l'agent de premier accueil reçoivent des personnes avec des démarches administratives nécessitant une aide : lire une lettre, remplir un dossier Caf, appeler un organisme, etc. On est là sur une des missions clés du centre social, qui est d'être le premier maillon pour une personne isolée, qui présente une difficulté donnée et qui vient vers nous. En fonction de ce qu'elle va nous présenter, soit on

<sup>11</sup> Directrice du centre social des Pléiades, à Gap (Hautes-Alpes)

## OUTIL

### Passerelles citoyennes : l'apprentissage de l'autonomie par le jeu

Il s'agit d'un jeu pédagogique permettant de mieux comprendre le fonctionnement d'ensemble de la société française, notamment sur les thèmes de la santé, du travail, de l'école et de l'exercice de la citoyenneté (le logement pourrait faire son apparition prochainement). Cet outil s'adresse en priorité aux personnes peu intégrées, soit du fait de leur origine (migrants), soit de leurs conditions de vie économique et sociale difficiles. Passerelles Citoyennes s'appuie sur des situations concrètes vécues par les personnes concernées dans leur vie quotidienne. Vingt devinettes sont proposées sous formes de phrases développées sur de grandes planches, que les joueurs doivent compléter par des mots clés. La forme ludique adoptée pour traiter ces situations est attractive et coopérative : elle favorise les échanges en groupe et demande la mobilisation et la participation de toutes les personnes, y compris celles qui ne maîtrisent pas complètement la langue française. Ce jeu peut être utilisé dans des actions d'alphabétisation, en premier lieu dans les ateliers sociolinguistiques (ASL), les cours de français/langue étrangère (FLE), ou dans le cadre du Contrat d'accueil et d'intégration (CAI). Il peut aussi faire partie de programmes de sensibilisation aux réalités françaises dans le cadre de structures comme les

centres sociaux, les municipalités, les syndicats, mais aussi les entreprises, pour les salariés en situation d'illettrisme. Cette initiative est née d'un constat émanant de salariés et de bénévoles des ASL des trois centres sociaux d'Espace 19 à Paris : une pénurie d'outils pédagogiques pour accompagner les publics. Ensuite, c'est une histoire de rencontres qui a conduit le centre social à faire équipe avec la société Ceneco de Jean-Jacques Ballan, spécialiste de la pédagogie active. Les deux structures se sont associées pour porter le projet : « Un partenariat associatif/privé assez original de la part d'un centre social, explique Sabrina Cortes, salariée de l'Espace 19, chacun apporte ses compétences, nous par rapport au public, qu'on connaît bien, Ceneco, des compétences techniques pour créer l'outil. » « Notre démarche, précise Jean-Jacques Ballan, consiste à remettre en permanence dans des actions de formation et de communication les personnes au cœur des dispositifs. Elles appellent souvent cela des jeux car on les sort d'un système de contraintes pour les mettre dans une situation d'autonomie et, par conséquent, de liberté de réflexion et d'action. » Aujourd'hui, le dispositif s'exporte, il est en train d'être adapté en Belgique et au Canada, où il pourra être utilisé prochainement.



Pendant une sortie de ski avec la MAPEmonde

va être en capacité de traiter en direct (lire un courrier, par exemple), soit on va être en lien avec d'autres organismes, le service solidarité emploi, la maison des avocats... et on va créer le premier lien avec elle. Ça peut être par un coup de téléphone, où on présente la personne et on lui dit, vous êtes attendue là-bas. Et ça, c'est énorme dans la mise en confiance des publics, pour les emmener vers une plus grande autonomie. C'est un service très repéré et de plus en plus demandé chez nous. »

**La MAPEmonde<sup>12</sup> à Briançon (Hautes-Alpes) : une réponse adaptée à un territoire de montagnes isolé**

L'accès aux droits, aux institutions, aux services publics est particulièrement difficile dans des territoires ruraux, éloignés des grandes villes. Depuis 2003, avec la MAPEmonde, la MJC-centre social du Briançonnais s'est emparée de cette question. Elle a construit, avec les acteurs locaux et l'appui du FASILD<sup>13</sup>, une réponse, à l'échelle départementale, aux problématiques liées à l'intégration, en s'adaptant aux contraintes du territoire. Elle est soutenue dans son action par l'Etat (DRJSCS<sup>14</sup>,

<sup>12</sup> Mission d'accueil des personnes étrangères.

<sup>13</sup> Fonds d'aide et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations

<sup>14</sup> Direction régionale jeunesse et sport et pour la cohésion sociale

la DDCSPP<sup>15</sup>, rejoints par le Conseil régional.

Il est important de préciser pour bien cerner les enjeux de cette mission qu'elle se déroule dans un département rural de montagnes (132 000 habitants sur 5 549 m<sup>2</sup>). L'Etat n'a pas de présence permanente dans ce secteur, car les principaux services publics se trouvent à Marseille. Les personnes étrangères y sont peu nombreuses (4 200 en 2008), mais avec des caractéristiques très diverses : une multitude de nationalités, concentrées ou éparpillées selon les zones, ce qui nécessite des réponses variées. L'immigration maghrébine est importante, elle a commencé dans les années 60, avec des Marocains surtout, venus grossir les rangs des ouvriers de l'usine d'aluminium Péchiney de l'Argentière. « Cette dernière a fermé en 1988, raconte Luc Marchello, directeur de la MJC-centre social du Briançonnais. L'AEDA (Association d'entraide pour le développement du canton de l'Argentière), fondatrice de la question de l'étranger sur le territoire, créée par un syndicaliste d'origine marocaine, s'est alors occupée d'accompagner ces immigrés, avant d'être dissoute en 2000. La MAPEmonde a ensuite pris le relais ».

La finalité est alors de répondre globalement à la question de l'accueil, de

<sup>15</sup> Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

## TÉMOIGNAGE

## « La question de l'intégration se pose aussi pour les sans-papiers »

Christine Ledésert, directrice du centre social Accueil Goutte d'Or (Paris 18e)

« Au nom d'un accueil inconditionnel, les centres sociaux reçoivent bien évidemment des personnes sans-papiers au même titre que les autres, sans faire de différences. Ils sont là, avec des enfants qui vont à l'école, et participent à la société.

Il est d'ailleurs illusoire de penser qu'ils repartiront, car, après dix ans sur le territoire, ils peuvent, dans certains cas, prétendre à une régularisation. Il est donc important de les prendre en compte. Or, les pouvoirs publics ne le font pas. Et pourtant, l'enjeu est de taille. Prenons le cas des enfants de parents en situation irrégulière, leurs conditions de vie en France sont rendues extrêmement difficiles et influencent inévitablement leur rapport à l'école, à la police, ... et aux adultes qu'ils seront demain. « Qu'est-ce que papa a fait de mal pour que la police l'arrête ? » Cette phrase prononcée par un petit garçon de 4 ans permet de saisir pleinement le sentiment d'incompréhension, d'injustice ainsi que la détresse vécus dans de nombreuses familles. Quels adultes seront ces enfants là plus tard, quel rapport à la République et aux devoirs qu'elle impose entretiendront-ils ? A l'Accueil Goutte d'Or, ils sont nombreux à bénéficier d'une aide à la régularisation. Nous les accompagnons pour préparer leurs demandes de RDV à la préfecture, par exemple, un recours après une OQTF<sup>1</sup>, une demande d'asile à l'Ofpra<sup>2</sup>, etc. »

1 Obligation de quitter le territoire français.

2 Office français de protection des réfugiés et apatrides

l'intégration et de l'accès au droit des personnes étrangères dans les Hautes-Alpes pour favoriser la cohésion sociale, la lutte contre les discriminations et promouvoir la diversité. Il s'agit pour cela d'œuvrer à une réelle égalité des chances en développant l'accessibilité au droit et sa compréhension par tous, en assurant « le droit au droit pour tous », suivant les termes des acteurs du projet.

Concrètement, deux conseillères juridiques accueillent, écoutent, informent et accompagnent pour différents problèmes :

- l'entrée et le séjour en France (visas, titres de séjour, regroupement familial, nationalité, etc.)
- les relations avec les services publics (école, Caf, Sécu, etc.)
- l'accès aux droits (cours de français, droits sociaux, etc.)
- autres difficultés de la vie quotidienne

La particularité et la richesse de cette action résident dans un travail complexe de réseau et de partenariat, inter-associatif (association régionale Espace-Accueil aux étrangers, partenariat Cimade - RESF 05), mais qui s'inscrit aussi dans des politiques publiques, avec des permanences au sein même des relais de services publics. Parmi les conditions de la réussite de cette démarche, on peut également

noter l'engagement d'élus très concernés par ces problématiques : Joël Giraud, député-maire de l'Argentière (2e circonscription des Hautes-Alpes); Karine Berger, député de la 1ère circonscription des Hautes-Alpes et Pierre-Bernard Reymond, sénateur des Hautes-Alpes.

Des permanences ont donc été mises en place à la MJC- centre social du Briançonnais, au PAD (Point d'accès au droit) de Gap ainsi qu'aux RSP (Relais de services publics) d'Embrun, Laragne, et de l'Argentière-la-Bessée. « On accueille Karine Moreau<sup>16</sup> dans nos locaux une fois par semaine, explique par exemple Cécile Sapena. Conseillère en développement local, elle s'occupe du RSP de l'Argentière-la-Bessée. « Karine peut s'appuyer sur nous, elle nous présente les personnes et ça se fait ensuite naturellement. Elle fait le lien au départ et ensuite, les gens savent qu'ils doivent passer par nous, et inversement. Tout ce qui concerne les papiers, c'est Karine qui le gère. C'est un échange de pratiques permanent entre Karine et nous. Elle est aussi là pour accompagner les personnes en grandes difficultés sociales, parfois déprimées. » La prise en charge est donc quasi-immédiate pour les gens qui arrivent sur le territoire. Mais il y a aussi du lien social qui se crée. La permanence de Karine du samedi matin, c'est un moment assez convivial, une matinée un peu spéciale, les gens le savent et certains passent juste pour dire bonjour. « Il y a un vrai travail ensemble, tout le monde est très bien accueilli, le lieu est super. J'aime venir travailler là », nous confie Karine Moreau.

Progressivement, la MAPEmonde a développé une véritable expertise concernant le droit des étrangers, palliant ainsi l'absence des services de l'Etat. Les conseillères juridiques et sociales informent et forment les professionnels du territoire. « On connaît le droit des étrangers et c'est notre spécificité, on va apporter un éclairage très technique et on va avoir une vision de ce qui se joue à travers la migration, au niveau des conséquences sur la famille, par exemple. On va donc essayer de sensibiliser les travailleurs sociaux à ces questions. » Les cas se présentent souvent de manière trop ponctuelle pour que les professionnels aient le temps d'approfondir suffisamment. La MAPEmonde va donc permettre d'apporter ce socle juridique qui leur manque. « Il y a vraiment un chouette travail de réseau, raconte Karine Moreau, c'est important pour nous, surtout, de leur montrer la complexité des problèmes rencontrés par ces personnes, pour décroquer le dialogue au lieu que chacun soit pris dans sa logique. Du coup, ça décroque aussi l'intervention sociale. C'est un peu plus difficile dans le sud

16 Conseillère juridique et sociale pour la MAPEmonde

### CONTACT

La MAPEmonde, avec  
la MJC-centre social du  
Briançonnais (Hautes-Alpes)

LUC MARCHELLO  
35, rue Pasteur 05100 Briançon  
Tél : 04.92.21.25.76.  
[mjc.luc@wanadoo.fr](mailto:mjc.luc@wanadoo.fr)

du département, alors que dans le nord, on a l'habitude de travailler en réseau depuis longtemps, tout le monde se connaît, c'est personnalisé. » La reconnaissance de cette expertise ne s'est pas faite en un jour. « Ça a été un peu plus dur au début, précise Luc Marchello. On arrivait et on nous demandait : vous êtes qui ? Vous êtes d'où ? Quel métier ? Quelle formation ? Quand on a commencé à s'interroger sur la question sociale à la MJC, la résistance de la part des travailleurs sociaux (assistantes sociales, Caf, etc.) a été forte. Mais c'est derrière nous maintenant. » Aujourd'hui, la MAPEmonde est reconnue comme un acteur essentiel du département sur les questions d'intégration, d'accès aux droits et aux services publics pour les personnes étrangères et elle revendique sa place « d'épicerie-bar des papiers loin des centres urbains ».

Les enjeux du travail sur l'accès au droit sont essentiels. Pour Smaïn Laacher, « ils ne renvoient pas tant à l'accès à l'autonomie, mais à quelque chose de plus décisif, à l'apprentissage de la règle, et pas seulement dans l'espace public. Il est nécessaire que les centres sociaux se professionnalisent dans ce domaine, d'autant plus que travailler avec les personnes sur l'accès à leurs droits permet également de travailler sur le renforcement de leur conscience citoyenne. »

### 2.2 L'accès à l'école

Lorsqu'on évoque l'intégration des personnes d'origine étrangère, les liens avec l'école, la lutte contre l'échec scolaire et l'accompagnement à la parentalité sont évidemment déterminants. Le centre social, qui s'adresse avant tout à la famille, avec le souci de préserver son équilibre, sert souvent de médiateur entre les parents et l'école. Il les aide à se familiariser avec l'institution, les accompagne dans leur rôle d'éducateur, avec, comme visée majeure, qu'ils soient considérés comme de véritables interlocuteurs. L'enfant scolarisé pourra ainsi constater qu'il n'y a pas de positions irréconciliables entre l'école et ses parents, que tous convergent vers les mêmes objectifs, dans son intérêt, et se sentir

### POUR ALLER PLUS LOIN

#### A propos de l'accès au droit

##### SMAÏN LAACHER

« La présence de non nationaux permet de prendre la mesure de l'arbitraire légitime contenu dans les opérations de classification et de définition des immigrés et de l'immigration (ordinaire et clandestine), celles qui organisent l'inclusion et l'exclusion nationale, c'est-à-dire celles qui permettent ou qui interdisent le droit d'avoir des droits. Au fond, la présence de non nationaux institue une sorte de faille dans l'ordre quasi naturel de la nation qui idéalement ne devrait connaître que des nationaux. Ne pas percevoir cet enjeu capital, c'est se condamner à ne pas comprendre pourquoi la naturalisation des étrangers représente un élément constitutif de l'identité de tous les Etats-nations. »

#### École et l'intégration

##### SMAÏN LAACHER

« C'est l'institution scolaire, plus qu'aucune autre institution, qui transmet et préserve le fil invisible qui relie les individus et les groupes les uns aux autres, les parties au Tout, rend possible une société et la croyance en une commune collectivité. Jamais autant qu'aujourd'hui, l'immigration, les familles immigrées, l'école, l'ordre social et la nation n'ont été aussi étroitement associés et cette association n'a jamais suscité une aussi grande inquiétude de la part de l'Etat et de la société. »

d'avantage en confiance pour apprendre. « Qu'est-ce que fait l'école aux parents et que peuvent faire les parents à l'école ? D'après Christine Ledésert<sup>17</sup>, c'est à cette double question que les centres sociaux sont confrontés. Ils sont amenés à accompagner des familles dont le mode de transmission des savoirs, de la culture, du rapport au monde et aux autres est bouleversé par l'apparition d'un élément nouveau : l'école. »

#### [L'École sans murs à Clichy-sous-Bois/Montfermeil \(Seine-Saint-Denis\) : un dispositif pour rattraper les enfants exclus du système](#)

Dans ce contexte, le dispositif de l'École sans murs, mis en place il y a une dizaine d'années par le centre social intercommunal de la Dhuis de Clichy-sous-Bois/Montfermeil, l'Éducation nationale en lien avec RESF (Réseau d'éducation sans frontière) et le collège privé Fénelon de Montfermeil (le diocèse) s'avère particulièrement intéressant, puisqu'il s'adresse à des enfants totalement exclus du système scolaire. Initié par une éducatrice de rue qui a sensibilisé l'école Fénelon à la question des enfants et adolescents n'ayant pas accès à l'école, il permet à ces-derniers de bénéficier d'un enseignement et d'un accompagnement, pour ensuite les réintégrer, une « pré-classe avant la classe », suivant la formule d'Isabelle

17 Directrice du centre social Accueil Goutte d'Or (Paris 18e).

Rousselle<sup>18</sup>. Les cours sont dispensés par deux enseignantes, dans l'enceinte du centre social, alors chargées des inscriptions des enfants et du lien avec les familles. Dans la majorité des cas, l'accès à l'école a été refusé à ces enfants. La plupart sont en situation irrégulière, hébergés ou en errance et, même si l'absence de papiers ne doit pas légalement empêcher l'accès à l'École, dans la réalité, le nombre très important d'enfants dans cette situation en Seine-Saint-Denis ne permet pas à l'Éducation nationale de tous les accueillir.

Le centre social se positionne ici comme un médiateur entre les parents, les enfants et l'école. Un atelier « accès au droits » a également été créé et il a été observé que les enfants et les parents bénéficiant de ce dispositif participaient activement à l'ensemble des activités du centre. Par ailleurs, l'inscription s'effectue conjointement avec l'une des enseignantes et un salarié du centre, ce dernier s'occupant davantage de la partie famille et de son éventuelle orientation vers les services sociaux et l'enseignant de l'inscription administrative. On est donc bien dans une relation de partenariat co-construit. C'est la complémentarité entre les différents acteurs du dispositif qui constitue la réelle plus value du projet. Et cette action permet au centre de toucher un public particulièrement fragile, qui ne se dirigerait pas spontanément vers lui du fait de son isolement. Entre 2006 et 2011, 207 élèves ont été accueillis par l'École sans murs. En 2011, sur les 76 élèves accueillis, 67 ont réintégré le circuit scolaire. Pour ceux qui ont d'autres projets, professionnels par exemple, l'accompagnement ne s'arrête pas, ils seront suivis dans leurs démarches.

#### L'action Passerelle collège à Yutz (Moselle) ou comment redonner confiance à l'élève

Autre accompagnement, tourné vers l'aide au devoir cette fois, l'action Passerelle collège du centre social Ô couleurs du monde à Yutz. Une équipe de quatre animateurs (deux salariés et deux bénévoles) assure de l'aide personnalisée aux devoirs, le soir, après les cours, auprès d'une vingtaine de collégiens. Ce travail se fait en partenariat avec le collège, qui commence par remettre une liste des élèves en difficultés au centre social, un mois après la rentrée. Ce dernier établit une fiche de liaison pour chaque élève, qu'il transmet au professeur principal. Ce suivi sera ensuite pris en compte pour la note de vie scolaire. Enfin, la directrice du centre social, Marie-Jo Salerno, très impliquée dans cette action, assiste aux conseils de classe de tous les collégiens du centre.

<sup>18</sup> Enseignante et administratrice du centre social.

## CONTACTS

### L'École sans murs, avec le centre social intercommunal de la Dhuis (Seine-Saint-Denis)

AGNÈS FAULCON  
11 bis allée Anatole France 93390 Clichy-sous-Bois  
Tél : 01.45.09. 62.42  
[Agnes.faulcon@csid93.fr](mailto:Agnes.faulcon@csid93.fr)

### Passerelle collège, avec le centre social Ô couleurs du monde (Moselle)

MARIE-JO SALERNO  
39 rue du Vieux Bourg 57970 Yutz  
Tél : 03.82.56.30.47  
[cascyutz@gmail.com](mailto:cascyutz@gmail.com)

Les animateurs entretiennent rapidement une relation privilégiée avec les collégiens, voire affective d'après certains témoignages, qu'ils ne peuvent pas avoir avec un enseignant : « Ils savent qu'ils peuvent compter sur nous », explique Claude, qui suit les collégiens depuis 1999. Il essaie d'être le plus possible à l'écoute des enfants : « L'enseignement n'est pas toujours adapté, nous les aidons à trouver de l'intérêt à ce qu'ils font en classe. » Il reconnaît bien volontiers que la démarche et les objectifs sont modestes : « La porte est ouverte, venez, en se serrant les coudes, on va avancer étape par étape. » Il s'agit avant tout de redonner confiance. L'action Passerelle collège constitue aussi une aide précieuse pour les parents qui ne peuvent pas suivre la scolarité de leurs enfants, soit par manque de temps à cause de leur travail, soit parce qu'ils ont d'autres enfants plus jeunes à charge, ou encore parce qu'ils n'ont pas toutes les compétences linguistiques nécessaires.

#### 2.3 L'accès à l'emploi

Accéder à un emploi ou une formation peut s'avérer périlleux quand on est d'origine étrangère. Les services de droit commun, comme Pole Emploi, les missions locales ou les associations d'insertion, ne sont pas toujours à la portée de ces personnes et manquent souvent de réponses adaptées à leurs situations. « Quand vous vous inscrivez à Pole Emploi, explique par exemple Stéphanie Bucci<sup>19</sup>, que vous êtes femme et migrante, vous êtes déjà touchée par une certaine forme de vulnérabilité, et on va vous proposer d'être aide à domicile, agent d'entretien,

<sup>19</sup> Directrice adjointe du centre social Le Lierre à Thionville (Moselle)

agent administratif, sans forcément cibler un projet avec vous. » Leurs diplômes ne sont pas reconnus en France ni leurs compétences valorisées, difficile dans ces conditions de trouver un métier qui se rapproche de celui qu'elles exerçaient dans leur pays d'origine.

La langue est un frein pour l'insertion professionnelle, mais pas seulement. Il faut aussi savoir se servir d'un ordinateur, d'internet, pour consulter les offres et utiliser le site de Pole Emploi, notamment. Les centres sociaux sont bien souvent sollicités pour ce type de difficultés. Leur rôle face à la problématique de l'emploi va d'abord être d'orienter et d'accompagner la personne. Mais quelle doit être la nature de l'accompagnement ? Jusqu'où peuvent-ils aller pour pallier les limites du service public ? « Ce n'est pas mon job, explique par exemple Correia Natercia<sup>20</sup>, mais quand quelqu'un vient avec une demande de stage ou une problématique d'emploi, j'essaie d'y répondre... Ce n'est pas de l'ordre de la fonction ni de la mission d'un directeur, mais au niveau humain comment faire autrement ? » Autre ressenti, celui de Miléna Py<sup>21</sup> : « Je reçois surtout des personnes isolées, de plus en plus souvent confrontées à une problématique d'emploi. Je les oriente sur le service solidarité emploi de la mairie. C'est bien pour faire un CV mais pas plus. Pour chercher une offre, par exemple, je suis des personnes qui ne savent pas se débrouiller. J'ai l'exemple d'une femme qui cherchait du travail depuis un an, elle était inscrite à Pole Emploi mais ne savait pas qu'il existait un site internet Pole Emploi, du coup, elle faisait les boutiques une par une pour trouver un poste. Je ne peux pas tous les suivre. Ça suppose un suivi semaine après semaine que je ne peux pas assumer. Je l'ai fait une fois avec un Turc qui était en dépression ; j'ai démarché tous les chantiers d'insertion et, par chance, il a obtenu une place. Il manque ce suivi-là » Ces deux témoignages montrent bien que les réponses sont insuffisantes, et les centres sociaux se trouvent souvent démunis face à cette carence, l'accompagnement vers l'emploi ne faisant pas partie de leurs activités traditionnelles.

### [Le chantier d'insertion d'Uckange \(Moselle\) : une réponse à la problématique de l'employabilité des femmes](#)

Le centre socioculturel Le Creuset d'Uckange, en Moselle, possède quant à lui un chantier national agréé IAE (Insertion par l'activité économique) qui lui permet de proposer un emploi à des personnes



Gulanim, bénéficiaires d'un contrat de travail au centre social Le Creuset d'Uckange

bénéficiaires du RSA. Une activité atypique en Moselle, puisque Le Creuset est le seul centre social du département à posséder cet agrément. « C'est en réponse à une problématique du territoire, concernant notamment l'employabilité des femmes », précise Yacine Boukerrana, le directeur du centre social. Deux types de métiers sont proposés, pour des contrats d'un an : agent de propreté et assistant d'animation. Une vingtaine de personnes sont concernées, majoritairement bénéficiaires du RSA et majoritairement des femmes, d'Uckange et des communes voisines. La moitié n'a pas la nationalité française.

« C'est aussi le moyen pour elles d'avoir une existence sociale, un statut, une place plus importante qu'uniquement celle à la maison. Et ça permet de compléter l'apprentissage de la langue. J'insiste beaucoup pour qu'elles parlent en français ici parce que ce n'est pas toujours le cas chez elles. » (Yacine Boukerrana). Les effets bénéfiques de ces contrats en termes d'intégration sont énormes. Ils offrent à ces femmes l'occasion de progresser en français, de sortir de chez elles, de rencontrer d'autres personnes, d'autres cultures. « Pour nous, le travail est un prétexte pour leur dire, sortez de la maison ! Venez apprendre le français !

<sup>20</sup> Directrice du centre social du centre-ville de Gap (Hautes-Alpes)

<sup>21</sup> Conseillère juridique et sociale à la MAPEmonde (Hautes-Alpes)

## CONTACT

Chantier d'insertion emploi,  
avec le centre socioculturel  
Le Creuset (Moselle)

YACINE BOUKERRANA  
11, rue du stade 57270 Uckange  
Tél : 03.82.86.54.54  
[csc.lecreuset@wanadoo.fr](mailto:csc.lecreuset@wanadoo.fr)

Venez pour vous mélanger ! L'action ne se résume pas à l'activité professionnelle ou à l'accompagnement social, on est sur une approche globale du parcours », conclut Yacine Boukerrana. « Au début je ne sortais pas, car je ne connaissais pas la langue, raconte Farida (bénéficiaire de ce chantier d'insertion), j'avais très peur et je me mettais souvent à pleurer quand on m'adressait la parole. Maintenant, je sors plus, je vais toute seule à des RDV. » Après cette première expérience, qui leur aura permis de gagner en assurance, l'objectif est ensuite de leur permettre de se débrouiller seules. « C'est toute la nuance qu'il y a entre accompagnement et assistantat, explique Yacine Boukerrana, c'est elles qui font le travail. » Le centre social, avec ce dispositif, ne fait pas à leur place, il leur donne la possibilité d'agir, de montrer et de se prouver à elles-mêmes qu'elles sont capables. « Je dis félicitations pour les contrats aidés, poursuit Farida, c'est un vrai coup de main pour démarrer, qui permet de débloquer la situation. Maintenant je vais trouver du courage pour continuer, me débrouiller toute seule, même après le contrat. Ici, tu rencontres des gens qui t'aident, qui prennent le temps de t'écouter. »

Khadija Benaddi, chargée d'insertion, accompagne ces salariés en contrat aidé, elle précise à quel point le réseau de partenaires est important. Le lien avec Pôle Emploi, notamment, facilite le retour vers l'emploi, mais des aides financières peuvent aussi être mobilisées pour le permis de conduire, la garde d'enfants, les déplacements, les repas, etc.

#### 2.4 Démocratisation de l'accès aux vacances suivant les valeurs de l'Éducation populaire

Se plaçant dans le mouvement de l'Éducation populaire<sup>22</sup>, les centres sociaux et socioculturels reconnaissent la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme à s'élever et à accéder à la culture, aux vacances et aux loisirs, qui ne doivent pas être réservés à une élite. Toute intégration s'avère en effet

illusoire dès lors qu'il y a discrimination et impossibilité d'accéder à ce qui fait la dignité et l'accomplissement d'une personne : fréquenter les lieux culturels, partir en vacances, etc.

Dans ce contexte, l'ANCV<sup>23</sup> finance de nombreux projets organisés par le réseau des centres sociaux. Ils peuvent se concevoir comme des projets centres sociaux en modèles réduits, avec les trois dimensions suivantes : service ou résolution de problématiques individuelles, projet en collectif autour d'un intérêt commun, et mise en place collective d'actions répondant à l'intérêt général. Cette possibilité n'est pas automatique et dépend beaucoup du mode d'accompagnement de ces projets : soutien individuel des départs en vacances, préparation collective pour des séjours individuels, départs collectifs, accompagnés ou non...

Ces projets ont des retombées sur l'individu, la sphère familiale, les interrelations et le territoire, mais on note quelques spécificités concernant les migrants. Il faudra discerner deux catégories : les primo-partants, qui ont peu ou pas de « culture vacances », et les autres, qu'ils aient des difficultés linguistiques ou non, une faible connaissance de la France ou non, etc. Pour les primo-partants (qu'ils soient migrants ou non), le centre social doit parfois travailler davantage avec eux à ce que le départ en vacances soit perçu comme légitime. Il doit aussi les aider à lever les craintes de devoir laisser, même provisoirement, un environnement connu et sécurisant, sans oublier toute la partie organisationnelle du projet.

Le droit aux vacances, même s'il est cité dans la loi de lutte contre les exclusions de 1998, ne va pas de soi ... Et pourtant, c'est le droit de faire comme tout le monde, d'offrir à ses enfants les mêmes chances et avantages que les autres (souvent un moteur important pour se lancer dans l'aventure), d'être inséré, intégré dans une dimension sociale française bien ancrée depuis 1936, et cela même si plus de 40% de personnes ne partent pas. Mais l'imaginaire collectif reste plus fort. On comprend alors tout l'enjeu d'appartenance à cette communauté nationale sous-tendu derrière le droit aux vacances.

Plus prosaïquement, les projets vacances sont souvent l'occasion de soutenir les familles dans la résolution de problématiques individuelles particulières, d'accès aux droits par exemple. Dans de nombreux cas, cela a été l'opportunité de trouver des solutions pour régulariser une absence d'assurance, par

<sup>22</sup> Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France, 17-18 juin 2000.

<sup>23</sup> L'Agence nationale des chèques vacances.

exemple, faire valoir un droit à des aides (carte famille nombreuse), mais aussi avancer dans un accompagnement lié au droit au séjour.

Face à des personnes qui conjuguent une culture vacances faible ou inexistante et des difficultés linguistiques, le centre social doit adapter l'accompagnement, avec une préparation particulière (création d'outils spécifiques pour se repérer dans les transports, travail de compréhension sur les documents nécessaires au séjour,...) et/ou en faisant jouer le collectif et la solidarité. La préparation collective prend ici tout son sens.

Farida Boudjema, référente famille du centre social AVARA de Fresnes (Val-de-Marne), anime des préparations collectives de départs individuels et/ou collectifs (mais sans accompagnement) depuis plusieurs années, et, parmi les participants au projet vacances, certains fréquentent les ateliers sociolinguistiques : « La question de l'accompagnement des familles sur place a été posée à de multiples reprises, étant donné le peu d'autonomie de certaines personnes, surtout celles ne sachant ni lire, ni écrire. Les réunions ont eu pour objectif de préparer au mieux les participants, afin de leur permettre de se débrouiller seuls pendant ce séjour. Mais nous avons constaté, avec le reste de l'équipe, une grande appréhension de leur part pour ce départ ; il y avait en effet beaucoup de choses nouvelles pour elles. Après les avoir consultées, nous avons donc fait le choix de leur permettre de partir avec une famille qui était déjà allée au même endroit. Une famille « référente », qui, par ailleurs, connaissait la plupart des participants. L'objectif n'est pas de les assister mais de les aider au niveau logistique (transport, activités du village vacances...). »

Ces projets vacances sont parfois également l'occasion d'utiliser et de mettre en valeur des compétences acquises dans le processus de migration : au centre social de Longjumeau (Essonne), il y a quelques années, deux femmes migrantes maîtrisant l'utilisation des transports en commun vers Paris, avaient accompagné des représentants d'autres familles engagées dans le projet pour leur faire tester la circulation en RER, la lecture des panneaux dans les gares, etc.

Avec les projets vacances, les effets du collectif sur le lien social sont réels, au moment de la préparation du départ, surtout, lorsqu'elle est collective. Il s'agit alors de « construire ensemble ». Les actions d'autofinancement contribuent à la création du lien social à la fois dans le groupe et dans le quartier, de même que les préparations collectives qui permettent de mettre en valeur les savoirs, savoir-faire et savoir-être des personnes. A cette occasion,

les familles participent à la mise en place d'un climat d'entraide, de solidarité et de convivialité, qui dépasse le cadre des simples préparatifs.

C'est également un cadre où l'on peut expérimenter le débat, la convergence vers un intérêt commun et le choix démocratique. Le centre social Les Portes du Midi de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) a organisé, par exemple, pendant plusieurs années, des départs individuels et collectifs, réservés aux personnes se sentant moins autonomes pour les effectuer seules (dont de nombreuses familles d'origines culturelles différentes). Le choix du lieu de séjour s'effectuait en fonction des envies/besoins des partants. Ils les exposaient au groupe, travaillaient sur trois propositions, trois scénarios à soumettre par sous-groupes, avançaient sur des objectifs partagés et organisaient la décision collective. Les projets vacances, par leur aspect de rupture, dans l'espace (changement de cadre), dans le temps (rythmes différents), et avec le quotidien, donnent envie aux gens d'aller voir ailleurs et de se projeter en dehors de leur quartier. Un des effets cités est notamment l'envie de découvrir de nouvelles régions françaises, une fois le fantasme de la mer à Port Barcarès consommé ou évacué. Mais les bouleversements qu'ils provoquent déclenchent parfois des incompréhensions ou conflits au sein même des familles, en particulier quand c'est la femme (ce qui est le plus fréquent) qui met le pied dans le projet et organise tout. Plusieurs cas se sont même présentés où le départ était remis en cause à la dernière minute, lorsque le mari « découvrait » un projet dont il ne faisait pas partie, avec ses incidences financières, l'éloignement prévu, etc. Les centres sociaux, dans ce genre de situations, jouent souvent le rôle de tiers pour que puissent s'expliquer les choses au sein du couple, mais ils devaient plutôt cette difficulté dès le départ en s'inquiétant très tôt de la participation, ou non, de tous les membres de la famille au projet, et de la compréhension de celui-ci par tous. Plusieurs centres sociaux citent la connaissance de différents codes culturels comme un atout permettant parfois de déjouer ce type d'écueil, même s'il est illusoire de penser connaître et maîtriser tous les codes et schémas existants. Les effets positifs des projets vacances sont nombreux : dynamisation, confiance en soi (après avoir mené le projet au bout), autonomisation, liens sociaux et familiaux, bien-être... Ils apparaissent parfois comme « une révélation » dans la bouche des participants. Souvent, ils conduisent également les bénéficiaires à participer à d'autres actions du centre social, ou même à s'investir de manière plus importante. Il n'est pas rare que d'anciens partants apportent leur soutien aux familles qui vont partir par la suite, l'année suivante : ils

exposent volontiers leur expérience de départ, certains participent au montage de forums vacances pour informer plus de monde, d'autres vont proposer bénévolement de participer à une action d'autofinancement pour soutenir un projet vacances, etc. Un groupe de familles parties avec le centre social de Brétigny-sur-Orge (Essonne) a même commencé à se former en association, avec l'objectif de poursuivre son propre projet et de soutenir celui d'autres familles du quartier.

Certains partisans des projets vacances soutiennent qu'il n'y a aucun frein insurmontable au départ, pour peu qu'ils soient identifiés, conscientisés par les partants et travaillés en amont. Hormis peut-être le frein financier, qui, même s'il peut être atténué dans le cadre de l'organisation d'une épargne très en amont, par exemple, ou la mise en place d'autofinancement, ne peut complètement se résorber si les situations économiques, parfois critiques des familles, ne rencontrent pas d'évolution... De là, il s'avère difficile de poursuivre un objectif de totale autonomie si les personnes restent dépendantes de structures, institutions, financements... qui imposent leurs propres conditions et cadres, très rarement cohérents entre eux.

#### Les séjours vacances de l'Accueil Goutte d'Or (Paris 18e), en partenariat avec l'ANCV<sup>24</sup>

Outre la possibilité de partir en vacances, comme tout le monde, c'est une véritable respiration qu'apportent les séjours proposés par l'Accueil Goutte d'Or aux familles. « Elles sont impliquées dans des démarches assez complexes, qui leur permettent de déployer une autre énergie que la survie au quotidien, explique Christine Ledésert, la directrice. Ça mobilise la famille autrement et les enfants sont souvent fiers de leurs parents. » En effet, en 2013, trois familles, soit dix-sept personnes, ont pu partir une semaine dans un gîte à Aix-en-Provence. Deux accompagnateurs étaient présents et les services d'un traiteur ont permis aux mères de faire une vraie pause, sans les tâches du quotidien. Une formule collective<sup>25</sup>, choisie par des personnes désireuses de partager cette expérience avec d'autres. « Ce sont des gens qui ne partent jamais en vacances et qui ont besoin d'être accompagnés, rassurés. » Pour la plupart, les familles ne sortent jamais de la région parisienne. Cinq réunions de préparation, ainsi que des actions d'autofinancement<sup>26</sup>, ont été nécessaires : « On travaille en même temps sur le vivre ensemble,

précise Sandra Tison, coordinatrice animations familles, avec un pré-requis : les familles doivent avoir envie de s'investir. » Ce fut le cas cette fois encore, et tout le monde est entré ravi, en forme pour la rentrée de septembre, avec l'envie de repartir l'année d'après... « On touche ici à une limite de notre action : il s'agit d'un dispositif de premier départ et nous savons que, pour des raisons financières, les familles ne repartiront pas seules. »

#### Projet Maroc et politique tarifaire équitable avec la maison de quartier de Côte Chaude à Saint-Etienne (Loire)

Avec l'aide d'un groupe d'habitants volontaires, adultes et adolescents, le centre social a travaillé à l'organisation d'un séjour au Maroc pour les vacances de Pâques 2012. Ce projet a deux facettes, l'une qui touche au lien social et au vivre ensemble, dont nous parlerons de manière approfondie dans la deuxième partie, et l'autre, qui nous intéresse dans ce chapitre, et qui concerne la démocratisation de l'accès aux vacances.

En effet, l'équipe du centre social a mis en place pour ce voyage une nouvelle grille tarifaire particulièrement incitative pour les familles les plus en difficultés, qui repose sur la volonté de faire participer chaque habitant en fonction de la réalité des moyens dont il dispose. « Nous sommes les seuls à la pratiquer sur le département », précise Issam Mazouzi, le directeur. Il s'agit d'une tarification plus équitable, avec un système de pourcentage à trois tranches : une tranche sociale plafonnée à 200 de quotient familial, une troisième plafonnée au dessus de 900, entre les deux, il n'y a plus de prix, il y a un pourcentage. Par ex, si vous voulez inscrire votre enfant au centre de loisirs, chez nous, quel que soit votre revenu, si votre quotient familial est compris entre 200 et

## CONTACTS

### Séjours vacances, avec l'Accueil Goutte d'Or (Paris 18e)

SANDRA TISON  
Accueil Goutte d'Or  
26, rue de Laghouat 75018 Paris  
Tél : 01.42.51.87.75.  
[ago@ago.asso.fr](mailto:ago@ago.asso.fr)

### Maison de quartier de Côte Chaude

ISSAM MAZOUZI  
2, rue Noel Blacet, 42000 Saint-Etienne  
Tél : 04.77.21.09.89  
[mqcc@orange.fr](mailto:mqcc@orange.fr)

<sup>24</sup> Ibid.

<sup>25</sup> Des séjours individuels en résidences vacances sont également organisés, par le biais d'un dispositif relevant du Conseil régional : douze familles étaient concernées en 2013 (soit 48 personnes).

<sup>26</sup> L'ANCV et la Fondation Notre Dame financent la part restante.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Le centre social Toit du Monde (depuis 1982), a pour mission l'accueil et l'intégration des populations menacées d'exclusion ou de discrimination. Il a acquis une grande expertise sur les questions relatives à l'accueil et à l'intégration des personnes étrangères. Il intervient sur différents niveaux territoriaux :

- Il accueille les publics sur la ville de Poitiers (convention pluri-annuelle avec la ville) ;
- Il agit comme un lieu-ressources au niveau du département de la Vienne sur toutes les questions de l'accès aux droits (via une convention avec le Conseil Général) ; en particulier il appuie et répond aux interrogations des travailleurs sociaux du Conseil Général pour ce qui concerne le droit des étrangers, le droit au séjour, les sujets liés à la laïcité ...

enfin, il développe des actions de formation sur les questions de lutte contre les discriminations, d'interculturalité, d'intégration, de droit des étrangers à l'échelle de la région Poitou-Charentes et bénéficie de financements du Conseil régional ; il accompagne les publics et appuie les professionnels à partir d'une approche globale et transversale, à partir de compétences sur des thématiques complémentaires :

- l'accès aux droits : en tant que lieu ressource pour les personnes étrangères ainsi que pour les intervenants sociaux, associatifs et institutionnels
- l'interculturalité : à partir de la mise en valeur de la diversité culturelle (programmation de musique du monde, de conférences sur des thèmes en

lien avec l'immigration, la géopolitique, la place des femmes dans le monde...), de festivals (qui regroupent les associations interculturels et/ou de solidarité internationale du territoire)...

- la lutte contre le racisme et les discriminations : accompagnement de structures dans la lutte contre le racisme et les discriminations, interventions en milieu scolaire...
- des ateliers sociolinguistiques ( Français Langue Etrangère et alphabétisation): avec l'objectif de favoriser l'autonomie des personnes et aussi de faciliter l'investissement des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants...
- un restaurant social qui est une structure d'insertion par l'activité économique (chantier d'insertion) et permet d'accompagner des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion vers l'insertion sociale et professionnelle.

A travers cette «panoplie» d'outils, le centre social le «Toit du Monde» dispose de leviers multiples pour agir à la fois auprès des personnes dans une logique d'empowerment et auprès des professionnels sociaux associatifs ou agents de collectivités territoriales pour favoriser la citoyenneté active des personnes et la qualification accrue des professionnels mais aussi le travail de réflexion des structures sur la production des mécanismes de discriminations .

900, votre participation représentera 1,5 % de ce dernier. Ainsi, l'effort est le même pour tous. Une telle démarche a été motivée par le constat d'une paupérisation réelle constatée par un certain nombre de professionnels (assistantes sociales, éducateurs, secrétariat de la maison de quartier) qui a conduit certaines familles à limiter leurs activités, à les sélectionner au profit des jeunes enfants par exemple et souvent au détriment des adolescents.

Les cas sont nombreux d'individus ou de familles empêchés d'accéder à différents domaines (école, emploi, loisirs mais aussi santé ou logement) dans les mêmes conditions que les nationaux. Les ateliers sociolinguistiques, l'aide aux démarches administratives, les partenariats avec l'Education nationale, les chantiers d'insertion vers l'emploi, ou encore l'organisation de séjours vacances, sont autant d'outils déployés par les centres sociaux pour y remédier. La lutte contre les discriminations en est un autre, incontournable. L'intégration se définissant, selon le rapport Tuot<sup>27</sup>, comme « le phénomène social par lequel se dissipe le rôle majeur de l'origine réelle ou supposée comme facteur des difficultés sociales rencontrées

## CONTACT

### Le Toit du Monde

31 Rue des Trois Rois - 86000 POITIERS  
Tél : 05 49 41 13 40  
[accueil@toitdumonde-csc86.org](mailto:accueil@toitdumonde-csc86.org)

par une personne. », elle est intrinsèquement liée à l'absence de discrimination raciale. Créer les conditions d'une égalité de droits devant la République en luttant notamment contre toutes les formes de discrimination est un préalable indispensable à une intégration réussie. Les centres sociaux, lieux de brassage des cultures, sont évidemment très mobilisés sur ce sujet, qui a fait l'objet d'une publication de la collection Repères en 2010<sup>28</sup>. Mais permettre cette égalité de tous ne signifie pas nier les singularités de chacun et les différences culturelles. Les reconnaître permet au contraire de préserver la dignité des personnes, une valeur défendue par les centres sociaux, au même titre que la solidarité et la démocratie.

<sup>27</sup> Rapport remis en février 2013 au Premier ministre Jean-Marc Ayrault, intitulé La Grande Nation pour une société inclusive.

<sup>28</sup> Centres sociaux : prévention et lutte contre les discriminations, Collection Repères, mars 2010



# La reconnaissance de l'altérité de la personne



# La reconnaissance de l'altérité de la personne

**Le respect des différences et des particularités des individus par la société d'accueil est indispensable au processus d'intégration. Suivant la définition officielle du HCI et comme nous avons commencé à le voir dans ce document, « l'intégration va au-delà de l'insertion, car elle ne se limite pas à aider les individus à atteindre des standards socio-économiques (...) Elle n'est pas non plus l'assimilation : elle ne vise pas à réduire toutes les différences (...) Elle demande un effort réciproque, une ouverture à la diversité qui est un enrichissement mais aussi une adhésion. »**

**N**ous avons vu dans la première partie à quel point la qualité de l'accueil prodigué constitue une aide précieuse pour des personnes engagées dans un parcours d'intégration et parfois très fragilisées, comment un accompagnement personnalisé, au cas par cas, peut permettre de débloquer des situations souvent complexes. Mais nous avons également commencé à entrevoir que l'aide purement technique doit être doublée d'une écoute et d'une ouverture à l'autre. Nous allons montrer, dans cette deuxième partie, comment les centres sociaux tentent en effet de respecter le plus possible l'identité de la personne, son vécu, son histoire, son cadre familial, en la regardant plus comme une richesse que comme un problème à régler.

## 1 Une approche qui prend en compte le vécu et la diversité culturelle

Au centre social, chacun arrive avec son bagage chargé de représentations, de visions du monde et de modes de pensée, qui, comme nous l'avons fait remarquer précédemment, vont parfois venir s'entrechoquer avec celles de la société d'accueil. Prendre en compte l'histoire de chacun, c'est ce qui constitue la richesse de certaines approches, ce petit supplément d'âme, a-t-on envie de dire, qui réinjecte de l'humain là où on en manque parfois. Certes, d'une manière générale, le centre social, à travers des rencontres régulières (les différents ateliers), crée du lien, provoque l'échange avec l'autre. « On se découvre les uns les autres, tout ça en vue de développer la solidarité, mais surtout la tolérance. Les échanges sont très riches », raconte Correia Natercia<sup>29</sup>. Mais il faut sans doute aller plus loin. Les exemples présentés dans cette partie montrent que c'est possible.

### 1.1 Faire naître des récits de vie

Femmes au pluriel au centre « Le Lierre » de Thionville (Moselle) et la force de l'outil multimédia

A l'atelier multimédia, dans le cadre de l'action Femmes au pluriel, par un matin de

mars, glacial, la journée commence avec un café chaud et des croissants. Autour de la table, huit nationalités, dix femmes de tous âges, échangent des sourires et des paroles en de multiples langues. Une question s'impose alors : comment se comprennent-elles ? Quelques mots en français, beaucoup de communication non verbale, un lieu qui permet la rencontre, et tout le travail des animateurs pour les rapprocher fait le reste. « On est parti du constat de différentes nationalités qui vivent au quotidien ensemble, mais avec des difficultés de cohabitation », explique Stéphanie Bucci, directrice adjointe du centre social. « Constat d'un durcissement des rapports sociaux lié aux représentations, aux codes culturels de chacun (ndlr : plus de 20 nationalités cohabitent sur le quartier Est de Thionville, lieu d'intervention du centre « Le Lierre »). Il y avait une tendance au repli. » L'objectif, à partir de là, a été de travailler sur les dimensions lien social, citoyenneté et mieux vivre ensemble.

L'action Femmes au pluriel répond donc à cette problématique. Elle a vu le jour en octobre 2012, avec un cofinancement FEI (Fonds européen d'intégration/CCAS de la ville de Thionville) et consiste à accompagner des femmes migrantes isolées dans leur parcours d'intégration, 50 en un an. Pour des raisons économiques, sociales et culturelles, elles se retrouvent souvent en retrait de la sphère sociale et publique, ce qui constitue un obstacle à leur intégration.

Moktaria est algérienne, elle habite dans un foyer à Thionville depuis 1 an et demi et attend un appartement. Elle est en France depuis 2006 et séparée de son mari entre temps. Elle a arrêté ses études en Algérie avant le bac et n'a jamais travaillé : « J'aimerais trouver un logement, un travail, j'aimerais être tranquille. » Cette dernière expression est lourde de sens. Elle sous-entend, par opposition, toute son « in-tranquillité » d'aujourd'hui : pas de logement, pas de travail... Ses difficultés sont multiples et s'ajoutent les unes aux autres. Et pourtant, comme les autres participantes, ce n'est pas un travail qu'elles vont trouver avec « Femmes au pluriel »,

<sup>29</sup> Directrice du centre social du Centre-ville de Gap (Hautes-Alpes).

ni un logement<sup>30</sup>. C'est autre chose de plus fondamental que l'on peut résumer par le terme considération. On pourrait légitimement se dire qu'il faudrait d'abord qu'elles règlent leurs problèmes matériels avant de venir au centre social rencontrer d'autres personnes, échanger des recettes, ou encore faire des excursions... Nous allons voir qu'au contraire, tout est lié. Les responsables de l'action expliquent : « En venant ici, elles reprennent confiance en elles. Elles sont valorisées et deviennent plus fortes pour surmonter les autres difficultés. Au départ, les activités que nous proposons peuvent paraître secondaires, mais après elles deviennent centrales. C'est l'endroit qui relie. »

L'outil multimédia joue un rôle majeur dans les conditions de la réussite de ce projet, en tant qu'outil de partage, de communication et aussi de développement de son expression. Il constitue l'axe principal de l'action Femmes au pluriel et fait sa spécificité. Thierry Léger, responsable du secteur multimédia, s'appuie sur une équipe de trois salariés : « Je préfère parler de média multiples plutôt que du multimédia : photos, textes, vidéos, sons... On essaie de les utiliser d'abord séparément, puis de les faire interagir, pour aboutir à un récit de l'expérience vécue ou du vécu de chacune. On peut enregistrer et mettre en forme les différents récits, ce qui nous permet de les réutiliser et de partager ensuite les expériences avec d'autres. Ça fait boule de neige. » Les participantes peuvent ainsi prendre de la distance par rapport à leur histoire, gagner progressivement en confiance à travers de multiples interactions et un aller-retour permanent entre une recette, par exemple, et leur personne.

Femmes au pluriel s'appuie en fait sur différents ateliers, et, notamment, les repas partagés : « On travaille à l'apprentissage de l'écriture à partir de recettes de cuisine, explique Karima Hamamsi, animatrice, coordinatrice du projet, en charge des accompagnements individuels et de l'articulation pédagogique de l'action. « Par exemple, Zohra a proposé de préparer un couscous pour le mois de mai, elle va donc commencer par écrire sa recette, puis, ensemble, on va corriger les fautes et en profiter pour travailler la linguistique. Elle va avoir accès à un ordinateur pour la taper, alors qu'elle ne sait pas forcément s'en servir. Le texte est ensuite envoyé aux personnes du secteur multimédia. Elles pourront avoir besoin de rencontrer Zohra pour lui demander des compléments d'information



Karima Hamamsi, animatrice, coordinatrice du projet Femmes au pluriel et Thierry Léger, responsable du secteur vidéo et multimédia

afin d'étoffer l'article et d'effectuer un travail de recontextualisation : En quoi cette recette est importante pour vous ? Dans votre famille, dans votre culture ?... A partir de là, on commence à glisser vers le récit de vie. »

Une plateforme collaborative a été créée, Wikithionville, sur laquelle on retrouve toutes ces productions. Elle fonctionne comme un espace public numérique pour les femmes et, au-delà, pour d'autres centres ou travailleurs sociaux. Le multimédia est investi par le centre « Le Lierre » comme un véritable outil d'animation de territoire, dans sa globalité, au service de la citoyenneté. Il fonctionne alors comme un espace ressources qui donne du poids à la parole des habitants. D'où l'intérêt d'avoir des moyens, des personnes compétentes et formées pour prendre en charge un tel projet et s'assurer de la forme finale ainsi que d'une certaine cohérence. Il est important que le résultat soit soigné et abouti esthétiquement, car une fois que les photos, les écrits ou les vidéos sont publiés sur la plateforme collaborative, ils sont publics, c'est ce qui permet de réinterroger sans cesse le projet. « Si on est capable de donner une dimension esthétique au rendu, ce sera d'autant plus facile à partager avec un plus grand nombre de personnes, car les gens pourront se réapproprier le projet... »

Un travail, en définitive, qui repose sur une prise en compte du vécu, sur l'idée que l'intégration ne doit pas se faire dans un sens, et qu'il ne faut pas se contenter de voir

### POUR ALLER PLUS LOIN

<http://www.wikithionville.fr>

<sup>30</sup> Des passerelles existent vers le réseau partenarial, qui permettent à Karima Hamamsi, animatrice et coordinatrice du projet, en charge des accompagnements individuels, d'orienter ces femmes vers les bons interlocuteurs, pour les aider à trouver un emploi, une formation ou encore un logement.

## TÉMOIGNAGE

## « La mixité permet la création des richesses sociales et culturelles de demain »

Stéphanie Bucci, directrice adjointe et Thierry Léger, responsable du secteur multimédia du centre « Le Lierre » de Thionville (Moselle)

« L'intégration n'est pas un problème que l'on résout, mais un processus en constante dynamique sur un quartier, une ville, dans la société. Les centres sociaux sont un instrument de cohésion sociale et solidaire. Leur démarche s'appuie sur l'action collective et cherche à y développer les capacités et compétences individuelles par la mixité au sens large. Ce processus ne va pas de soi puisqu'il suppose, de la part des populations, une démarche participative. La mixité est un des soubassements de la citoyenneté. Notre expérience avec les habitants nous démontre que, sous l'identité collective donnée par la citoyenneté, toutes les identités particulières peuvent s'exprimer à égalité, si on leur en donne les moyens. Chacun aimerait que la mixité se réalise naturellement mais cela ne se décrète pas. Elle est un idéal à atteindre lorsque l'on parle d'intégration. Les contraintes de l'urbanisme liées à l'aménagement du parc social, la « ghettoïsation » des espaces publics rendent cette mixité plus difficile, voire tendue sur un quartier, un territoire donné. On observe une forme d'empreinte du quartier sur les trajectoires de ses habitants, empreinte à partir de laquelle le déficit de mixité sociale contribue réellement à enfermer encore un peu plus chacun de ses habitants dans un destin écrit à l'avance. A Thionville, nous expérimentons, avec le projet « Femmes au pluriel », une approche inter-quartiers permettant des échanges réciproques, le brassage et la mixité culturelle à travers des besoins et potentialités identifiés. Notre souhait est de démontrer que les centres sociaux sont autant de passerelles, de médiateurs pour la fondation de nouveaux modes de pensée, de nouveaux raisonnements susceptibles de contribuer au renouvellement des principes organisateurs de la société. Et nous sommes attentifs à mettre au cœur de nos projets la création des richesses sociales et culturelles de demain. »

la personne uniquement sous le prisme de ses problèmes. Ce qui nécessite une grande disponibilité de la part des responsables du projet, et du temps : « Il faut passer du temps à construire la relation, avant, en amont de l'action et il faut accepter de prendre ce temps-là. » (Thierry Léger<sup>31</sup>) « Effectivement, nous avons changé de stratégie par rapport à ça, précise Karima Hamamsi<sup>32</sup>. Au début, on avait prévu de faire les ateliers multimédia à l'annexe multimédia du centre « Le Lierre » ; j'avais proposé aux dames de les accompagner mais le fait que je n'anime pas moi-même l'atelier les a bloquées. Du coup, on en a rediscuté avec Thierry et les autres animateurs du multimédia, qui ont décidé de venir d'abord dans nos ateliers pour échanger avec nous, partager un repas, puis prendre quelques photos, par exemple. Et l'action a pris un nouveau tournant, ils ont commencé à construire quelque chose avec

31 Responsable du secteur multimédia

32 Animatrice, coordinatrice du projet

## CONTACT

## Femmes au pluriel, avec le centre Le Lierre (Moselle)

STÉPHANIE BUCCI  
Centre social et culturel Le Lierre  
2 place Roland 7100 Thionville  
Tél : 03.82.54.39.97 ;  
[lelierre.adultes@orange.fr](mailto:lelierre.adultes@orange.fr)

les femmes. A force de les voir, une personne a accepté de commencer à faire un portrait, etc. Mais il est vrai que ça prend du temps. »

L'activité multimédia peut effrayer au premier abord, mais cet outil est d'abord au service d'un contenu, d'où l'importance de passer du temps à construire la relation au préalable. L'écoute réciproque, un accompagnement personnalisé en rapport avec chaque parcours d'intégration sont la clé de voûte de cette action, qui permet à ces femmes d'arriver comme elles sont au centre social. Ainsi reconnues, elles gagnent en confiance, reconquièrent une certaine estime d'elles-mêmes et peuvent cheminer vers une sortie progressive de leur isolement social et culturel.

## 1.2 Importance du travail de mémoire

Reconnaître l'Autre, c'est aussi se pencher sur son histoire, c'est se demander d'où il vient. Difficile, en effet, de quitter la terre de ses origines, de tout laisser derrière soit et de devoir, en plus, renoncer à son passé. Le travail de mémoire mené par de nombreux centres sociaux va justement essayer d'empêcher une telle rupture ; il permet de renforcer le lien entre les personnes et la société d'accueil, d'une part, et entre les générations, d'autre part.

[L'exemple du centre social et culturel des Fossés-Jean, à Colombes \(Hauts-de-Seine\) : des ados filment le témoignage de leur proches sur la Guerre d'Algérie](#)

Le projet mené en 2008 par le centre social et culturel des Fossés-Jean en est un bel exemple. Il s'agit d'un documentaire dans lequel des adolescents d'origine algérienne interrogent leurs proches sur la Guerre d'Algérie. Il est né de la rencontre entre une professeure d'histoire au lycée professionnel du quartier et les animateurs du centre social, qui interviennent régulièrement dans cet établissement pour des séances de sensibilisation des élèves à l'accès au droit. Tous partageaient un même constat : une vive émotion de la part des adolescents quand la question de la décolonisation était abordée, tant en cours que lors de discussions au centre social. Nous avons donc émis l'hypothèse que le

tabou colonial pouvait conduire certains jeunes issus de l'immigration algérienne à percevoir leur présence en France comme illégitime. « Le lien entre leur nationalité française et leur origine personnelle est vécu de manière confusément conflictuelle », explique Nouridine Mohamed, le directeur du centre social. « Ceci est certainement le reflet d'une vraie difficulté à porter un regard sur l'histoire coloniale. »

Hélène Kuhnunch, la professeure d'histoire, s'est donc associée aux animateurs pour conduire un projet, hors temps scolaire, avec des jeunes du secteur, âgés de 12 à 15 ans. L'équipe leur a proposé de répondre à la question : Comment inscrire le fait colonial dans la citoyenneté française ? L'enjeu était de cheminer avec eux entre histoire et mémoire, entre fantasmes et réalité d'offrir à ces ados une rencontre avec l'histoire de leurs aïeux, de changer le regard qu'ils portent sur eux-mêmes sur leurs parents et grands-parents. A Colombes, beaucoup avaient vécu cette histoire: des anciens combattants, des acteurs engagés dans des mouvements de solidarité, etc.

Pendant plusieurs semaines, le groupe, composé de douze jeunes, filles et garçons, a participé à des ateliers pour connaître les faits marquants de l'histoire de l'Algérie et mieux en saisir le sens. Ils ont préparé des interviews pour aller à la rencontre des grands témoins de la période de la Guerre d'Algérie. Ces ateliers d'histoire et ces interviews se sont déroulés pendant tout le mois de juillet 2008 et ont été filmés<sup>33</sup> sous la direction d'Hélène Kuhnunch, pour aboutir à la réalisation d'un film documentaire de 52 minutes : Allons enfants (Editions Arturo Mio). A l'occasion des vacances d'automne qui ont suivi, les jeunes, sous la direction du réalisateur Benjamin Serero, ont réalisé, à leur tour, leur propre film de 28 minutes : L'Algérie, La France et nous, en recueillant, notamment, des témoignages de personnes plus proches de leur quotidien et de leur entourage familial.

A cette étape du projet, les jeunes ont également contribué à la réalisation technique de la vidéo : prise de contact avec les différents témoins, préparation des questions avant chaque rendez-vous avec le réalisateur, participation au captage des entretiens sous différentes formes (son, caméra, questions, etc.).

Interviewé par le quotidien national Libération, qui a consacré un article au

<sup>33</sup> Projet dans le cadre du dispositif national « Passeurs d'images » soutenu par l'établissement public ARCADI (Action régionale pour la création artistique et la diffusion en Ile-de-France). Un dispositif d'éducation à l'image, hors temps scolaire, en direction des publics ayant des difficultés d'accès aux pratiques cinématographiques.

## CONTACT

### Documentaire Allons enfants, avec le centre social et culturel des Fossés-Jean (Hauts-de-Seine)

NOURDINE MOHAMED  
11, rue Jules Michelet 92700 Colombes  
Tél : 01.47.82.85.88  
infos@csc-fossesjean.com

projet<sup>34</sup>, Nouridine Mohamed dit avoir « le sentiment que ce travail sur la mémoire a permis aux enfants de regarder autrement leurs parents et grands-parents : Il y a souvent chez ces jeunes une souffrance du manque de reconnaissance de leurs parents dans la société française . Ils ont eu des vies difficiles, occupent des métiers peu qualifiés. Le fait de savoir qu'ils ont pu participer à cette histoire revalorise le regard qu'ils portent sur leurs parents, mais aussi sur eux-mêmes. »

Après le film, ils ont demandé à ce qu'une plaque en mémoire du massacre du 17 octobre 1961 soit posée sur le pont de Bezons à Colombes, ce qui a été fait par le maire.

#### 1.3 ADLI : un dispositif qui reconnaît l'existence de différences culturelles

Les Agent de développement local pour l'intégration (ADLI), dispositif mis en place en 1996 par la Direction de l'accueil de l'intégration et de la citoyenneté (DAIC) et piloté par les Directions départementales de la Cohésion sociale, interviennent en tant que personnes ressources et médiatrices pour la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre des PRIP<sup>35</sup> pour des publics particuliers sur des territoires spécifiques (promotion sociale et professionnelle des femmes, accès aux droits et à la santé pour les personnes âgées immigrées, soutien à la parentalité et à la réussite scolaire des enfants de migrants, informations sur les droits des primo-arrivants, médiation interculturelle...). A l'origine destiné à des familles turques uniquement, il s'est ensuite élargi à d'autres populations immigrées et à des manières multiples de porter cette action.

D'après Claire Autant-Dorier<sup>36</sup>, le principe de l'intervention des ADLI, au départ, « est

<sup>34</sup> Article d'Alice Géraud, paru le mercredi 19 décembre 2012.

<sup>35</sup> Programme régional d'intégration des populations immigrées

<sup>36</sup> Claire Autant-Dorier, « De l'exception turque à la reconnaissance d'un nous composite », contribution à l'ouvrage Les Enjeux de la reconnaissance des minorités, dirigé par Abdelkader Belbahri, l'Harmattan, 2008. Claire Autant-Dorier est maître de conférences à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne.

## QUESTIONNEMENTS

## La double culture en question

Extrait de dialogue au centre socioculturel Le Creuset d'Uckange (en Moselle) entre Ibtissam, une jeune maman française d'origine marocaine et Yacine Boukerrana, le directeur

**Ibtissam :** Quand vous parlez d'intégration, c'est quoi ? Je veux savoir exactement. Parce qu'on peut être né ici et ne pas se sentir intégrée. Nous, on a connu la double culture. Par exemple, quand on va au Maroc, on est aussi des étrangers, on ne va pas dire le contraire. On nous appelle les immigrés. Pour moi, la double culture c'est que, d'un côté, je me sens française parce que je suis née en France et d'un autre côté, mes parents sont immigrés. Ils ne parlaient pas français quand ils sont arrivés en France et mon père, qui vit ici depuis 1972, n'a toujours pas bien acquis la langue aujourd'hui. On allait au Maroc, on revenait en France... Pour moi, c'est ça la double culture.

**Y.B :** Mais ta culture, à toi, c'est quoi ?

**Ibtissam :** Je me sens plutôt française. Mais j'ai reçu une éducation à la maison qui n'était pas la même qu'à l'école. Et les fêtes de Noël, on ne les faisait pas, on faisait l'Aïd. C'est ça la double culture. Devoir faire la part des choses entre deux cultures différentes.

**Y.B :** Je ne suis pas en train de te demander de choisir une nationalité. Je parle de TA culture. Pourquoi serait-elle double, triple, etc. ? Demain, tu vas

rencontrer des gens, tu vas te nourrir d'un bout de leur culture, de leurs habitudes, etc. Il n'en demeure pas moins que tu auras toujours ta culture, tes idées, ta philosophie, tes habitudes alimentaires. Si tu regardes comment tu as construit ta culture, c'est un bout de ça, un bout de ça, etc. Je dis ça parce que je me retrouve beaucoup dans ce que tu dis. A un moment donné, on se construit entre deux univers qui sont différents : la religion, les habitudes alimentaires, etc.

**Ibtissam :** On a grandi en entendant cette notion de double culture, on a entendu nos grands frères parler de double culture...

**Y.B :** Tu as entendu les politiques dire double culture, l'Etat dire double culture...

**Ibtissam :** Mais il est vrai que quand on y pense, on a une seule culture, avec plusieurs apports.

## L'ANALYSE DE SMAÏN LAACHER

Pour le sociologue, « il est impossible de garder une double culture. Pourquoi ? La notion de culture, au sens anthropologique, vous dit qui vous êtes sans y avoir réfléchi. Deux

cultures correspondent à deux manières d'organiser antagoniquement le monde. Il suffit de penser au statut de la religion, de la femme, aux manières d'être un national. D'autre part, dans la pratique, aucune culture ne vaut une autre culture ; il y a toujours un rapport de domination. Les centres sociaux, par exemple, ont affaire à des cultures qui ont été colonisées, donc dominées. En fait, la notion de double culture a beaucoup été utilisée dans le but de valoriser les enfants des Maghrébins immigrés en France. Mais la conséquence a été de les déresponsabiliser, ce qui est gravissime. Ça laisse entendre qu'on peut naviguer d'une culture à une autre... Impossible ! Si on prend l'exemple d'une femme maghrébine, en France, qui sort de chez elle, elle n'est pas assise entre deux cultures, elle multiplie le répertoire des ressources. Elle va faire des expériences inédites, comme chaque être humain, qui vont composer ensuite son identité. Au moment où elle apprend, elle va adopter une position relativiste, elle s'adaptera pour un temps, dans une position de jugement entre plusieurs systèmes de valeurs. Les centres sociaux interviennent alors comme des vecteurs d'accélération de la comparaison. »

## CONTACT

## Mission ADLI, avec le centre social du Soleil (Loire)

JEAN-PAUL VERDIER  
24, rue Beaunier 42 000 Saint-Etienne  
Tél : 04.77.25.94.70  
[maison.quartier.soleil@wanadoo.fr](mailto:maison.quartier.soleil@wanadoo.fr)

d'abord de prendre en compte les personnes dans leurs multiples dimensions et dans leur milieu. Celles-ci ne sont pas réduites à un étiquetage institutionnel de « parent d'élève », de « RMIste », d'habitant, d'« ayant droit » ou d'« usager » et l'ADLI prend contact avec elles de façon plus informelle, sans être d'emblée dans le traitement d'une demande, d'un problème. Il semble que réside là une possibilité de construire une meilleure considération pour la personne. La prise de contact, qui se fait

d'abord sur le terrain de la sociabilité (rencontre dans les associations ou au café, visites aux familles, disponibilité quotidienne), conduit à reconnaître d'abord l'individu singulier et à lui conférer une certaine dignité. »

Nous sommes allés à la rencontre de Sakizci Zafer<sup>37</sup>, ADLI dans la Loire depuis le début du dispositif, et récemment engagé par le centre social du Soleil à Saint-Etienne<sup>38</sup>. Il n'avait donc pas encore commencé sa mission sur le quartier du Soleil quand nous l'avons interviewé mais nous a expliqué précisément sa manière de travailler et d'entamer le dialogue avec les familles : « Je vais d'abord avoir un travail d'immersion sur le quartier, pour bien le connaître géographiquement : repérer les lieux où on peut rencontrer les personnes issues de l'immigration, les structures, se

<sup>37</sup> Contact : [adli42.mqs@orange.fr](mailto:adli42.mqs@orange.fr)

<sup>38</sup> Pour en savoir plus : <http://maisonquartiersoleil.centres-sociaux.fr/mission-adli/>

## QUESTIONNEMENTS

## La laïcité : casse-tête ou apprentissage du compromis et du dialogue

Le principe de laïcité en France constitue le ciment du vivre ensemble. L'Etat respecte toutes les religions mais ne s'inspire d'aucune. Les acteurs de centres sociaux, membres de notre groupe de travail, ont exprimé leur manque de repères, de références et réponses communes face à certaines interpellations d'usagers ou de membres de la structure pour faire des différences ou d'opérer des changements au nom de la religion. L'enjeu est le suivant : comment permettre aux habitants de vivre ensemble en respectant la liberté de chacun dans le cadre de laïcité française dont les contours ne sont pas toujours très clairs ? Comment gérer l'« exception religieuse » là où, comme c'est le cas dans certains centres, les usagers sont à 90% musulmans ? Peut-on encore parler d'exception dans ce cas ? Faut-il alors prévoir de la viande halal pour tout le monde, y compris pour les non musulmans ? Comment gérer la question du port du foulard quand certains centres sociaux acceptent d'embaucher une femme voilée à l'accueil pendant que d'autres refusent ? Face à ce type de questions, les réponses varient d'une structure à l'autre.

Nous vous proposons ici un extrait de discussion à trois voix très intéressant, qui est une manière, parmi d'autres d'appréhender la nature de la réponse que doit apporter un centre social, une réponse qui passe avant tout par le dialogue et l'accompagnement.

**Abderrazak Halloumi**<sup>1</sup> : Un centre social répond à une commande publique tout en étant au service des habitants. Ce n'est pas le centre socioculturel des Maghrébins, des musulmans ou des Africains subsahariens. Qu'il y ait un temps fort pour dire, à un moment donné, ça, c'est quelque chose d'important pour les habitants du quartier, d'accord, mais on ne va pas bouleverser les horaires d'ouverture parce que c'est le Ramadan. Ça n'a aucun sens. Ce serait même sortir du cadre légal. À un moment donné, la religion, même si elle a un côté communautaire, social, reste de l'ordre du privé. Bien sûr, il y a des interpénétrations, des va-et-vient mais un centre social est d'abord une structure qui se doit de répondre à l'ensemble des habitants.

**Lakdar Attabi**<sup>2</sup> : Ça ne veut pas dire que la demande n'est pas entendue.

**Chantal Luque**<sup>3</sup> : Il peut y avoir des adaptations, par contre il ne peut y avoir de bouleversements.

**Lakdar Attabi** : On a réussi en France quelque chose d'extraordinaire : si ce débat est arrivé jusqu'à la maison de quartier, c'est que la parole est permise. Elle est possible, et elle est en plus équilibrée. C'est donc un contexte très favorable pour résoudre les problèmes, car les gens s'impliquent alors dans la discussion. Nous devons donc veiller

à être présents à ce moment-là. La solution portée par les centres sociaux est dans l'accompagnement et la possibilité du dialogue. On a une chance parce que la démocratie s'exerce et que les centres sociaux sont un lieu d'exercice de la parole. Et si les habitants s'impliquent, c'est qu'ils se sentent concernés. C'est une réussite (...) Ces gens se sont déplacés vers nous, et c'est tant mieux, car c'est avec eux qu'on peut trouver des solutions. On est des facilitateurs et des accompagnateurs.

**Chantal Luque** : Mais il faudrait quand même une position des centres sociaux au niveau national, une ligne directrice. Il faut construire un discours, un message fort, sinon les problèmes vont s'amplifier dans les années à venir. Aujourd'hui, il y a encore beaucoup de confusion autour de la laïcité.

**Abderrazak Halloumi** : Le problème c'est que la quête de la religion est parfois fantasmée, et devient une quête identitaire. La revendication c'est : nous sommes tous égaux mais laissez-nous aussi une part de différence ! Il faut ajouter aussi qu'aujourd'hui, le combat pour la laïcité devient presque de l'islamophobie. Il faudrait former les personnes qui travaillent dans les centres sociaux à la question de l'islam : tel qu'il est vécu en Guinée Conakry, il n'a rien à voir avec celui du Maghreb, par exemple. Ça fait partie intégrante de la culture des personnes, pratiquantes ou pas.

1 Conseiller municipal à la mairie de Poitiers.

2 Président du centre social Le Toit du Monde à Poitiers.

3 Directrice du centre social Le Toit du Monde à Poitiers.

montrer, entrer en contact, expliquer la mission. Ensuite, on met en place un travail de diagnostic partagé avec les populations et les acteurs, mais seulement après avoir mis en confiance les personnes. Et pour ça, il faut du temps. Il faut les rassurer, pour qu'elles se sentent à l'aise pour nous parler et que ressortent leurs difficultés, le cas échéant. »

Autre exemple, celui de la Fédération des centres sociaux du Val-de-Marne. Porteuse d'un tel poste<sup>39</sup>, elle agit au niveau départemental pour favoriser l'intégration des femmes, la réussite scolaire, et apporter une aide à la parentalité au travers d'animation de diagnostics locaux partagés, de travaux collectifs sur les relations

écoles/familles migrantes, la linguistique, la production d'outils, avec et pour les acteurs concernés, des temps de formation, etc.

Par conséquent, « la société rassemblée dans le respect de principes partagés (liberté de conscience et de pensée, égalité entre homme et femme, par exemple) », que le HCl<sup>40</sup> appelle de ses vœux dans sa définition de l'intégration, passe, pour les personnes d'origine étrangères par une reconnaissance de leur altérité. Comment exiger, en effet, qu'il y ait adhésion aux valeurs et principes de la société d'accueil, sans un respect, réciproque, de l'identité du nouveau venu ? Si l'étape ultime de l'intégration n'est autre que la participation à la vie de la cité, comment peut-elle advenir si la personne

39 <http://adli94.org/>

40 Haut commissariat à l'intégration

## POUR ALLER PLUS LOIN

### Centre sociaux et laïcité : repères et ressources au sein du réseau

Depuis 2013, la Commission d'éthique des centres sociaux se penche, avec Joël Roman, philosophe, sur cette question de la laïcité. Un certain nombre de chantiers sont en cours dans les centres, les fédérations, chez leurs partenaires...

- Travaux des centres sociaux du Rhône depuis 2003: <http://www.centres-sociaux-rhone.com/fede/page-vivre-ensemble.html>
- Guide pratique d'application du principe de laïcité au sein des centres sociaux adhérents de l'Union des centres sociaux des Bouches-du-Rhône, édité en 2013. Pour se le procurer, mail : [info@ucs13.fr](mailto:info@ucs13.fr)
- Publication du journal de la CRAJEP IDF, en 2012, intitulé Education populaire et laïcité(s) : <http://www.crajep-idf.org/>
- Site de questions/réponses, La Laïcité à l'usage des éducateurs, réalisé par les CEMEA, les Francas et la ligue de l'enseignement : <http://www.laicite-educateurs.org/>
- Page ressource des notes de lecture d'Henri Colombani, Laïcité: pour ne pas la laisser « récupérer » !, sur le site de la FCSF : <http://www.centres-sociaux.fr/2011/01/31/6253/grande-inquietude-de-la-part-de-l-etat-et-de-la-societe->

ne peut s'exprimer telle qu'elle est, et voir son intégrité préservée ? Ce n'est qu'une fois reconnue dans son altérité, que la personne d'origine étrangère peut prendre sa place dans ce grand tout qu'est la société française et être en capacité d'agir localement.

## 2 Des espaces de vie

### sociale à partager

Dans un centre social, les réponses apportées ne sont jamais uniquement individuelles. Elles s'appuient toujours sur le groupe et sur les personnes elles-mêmes, appelées à devenir actrices dans leur quartier. En effet, peut-on parler d'intégration sans participation à la vie de la cité ? C'est bien au sein d'un groupe que l'on s'intègre, qui peut être le quartier dans un premier temps, puis, au-delà, la communauté nationale. Nous allons montrer dans cette dernière partie l'importance du collectif dans une démarche, celle des centres sociaux, que l'on peut qualifier de profondément démocratique : « Le centre social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire. »<sup>41</sup>

### 2.1 L'importance du collectif pour répondre aux problématiques individuelles

- Deux exemples vécus à l'Accueil Goutte d'Or (Paris 18<sup>e</sup>)

Comme nous l'avons vu en filigrane, à travers les différentes actions observées précédemment, bien souvent, le travail des centres sociaux repose sur une articulation individuel/collectif efficiente. « Ils s'appuient sur le collectif, qui permet une mise à distance du problème, pour délier les langues », explique Smain Laacher.

A l'Accueil Goutte d'Or, raconte Christine Ledéser, la directrice, « à de nombreuses reprises, nous avons entendu des parents se plaindre de leurs grands adolescents qui ne font rien, qui ont arrêté leurs études, qui ont renoncé à trouver un emploi ou une formation et dire que la Mission locale ne fait rien. Ils se plaignaient de ne rien savoir sur le fonctionnement de cette dernière et se sont montrés très intéressés quand nous leur avons proposé de la rencontrer. » Le centre social a donc mis en place une première rencontre, en informant trois ou quatre personnes, qui se sont chargées ensuite de relayer l'information. Et une quinzaine sont finalement venues. Elles ont pu exprimer leurs inquiétudes et manifester leur désir d'être prises en compte en tant que parents par la Mission locale. Cette dernière a donc organisé une visite des locaux, quelques personnes s'étant chargés à nouveau de prévenir les autres. Ces parents ont ainsi acquis une compétence nouvelle pour mieux accompagner leurs adolescents : la connaissance de la Mission locale. Compétence qu'ils ont ensuite diffusée dans leur entourage.

Il arrive aussi que des parents se plaignent de relations difficiles avec la police. Après un événement particulièrement violent, plusieurs ont dit leur révolte et leur incompréhension. Tout en étant convaincus de la nécessité de l'action policière et en reconnaissant que leurs enfants ne sont pas sans reproches, ils évoquaient la brutalité disproportionnée de certaines interventions. L'Accueil Goutte d'Or leur a donc proposé une rencontre avec l'adjointe au maire chargée de la Prévention et de la Sécurité, que plusieurs ont acceptée. Là encore, ce sont des parents qui se sont chargés de relayer l'information. Une douzaine étaient présents pendant la rencontre et très participatifs. L'adjointe au maire a proposé à son tour un rendez-vous avec le commissaire de police que les parents ont pu préparer avec l'aide d'une avocate. Ils ont ainsi eu l'occasion d'exprimer leurs peurs et leurs attentes vis à vis de la police. Le commissaire a



expliqué pour sa part les raisons de certaines procédures, fait comprendre les difficultés et contraintes que rencontrent les policiers. Il a aussi su écouter les personnes et, en affirmant que certaines pratiques policières n'étaient pas tolérables, il a redonné à ces parents le sentiment d'être des citoyens.

Ces deux exemples relèvent d'un même processus : un lieu où les personnes peuvent parler en confiance des problèmes qu'elles rencontrent, le recueil de ces paroles pour en déduire une problématique, la vérification de cette problématique avec les personnes concernées, un appui du centre pour l'organisation des rendez-vous, la prise en charge de la diffusion de l'information par les personnes concernées. A chaque fois, les participants ont eu accès à des informations dont ils avaient été privés jusque là et ont ainsi accru leurs compétences. Leur parole et leur place ont été reconnues. A partir de problèmes rencontrés par chacun, individuellement, ils se sont associés, avec l'appui du centre, pour monter collectivement des actions. « L'étape suivante, complète Christine Ledésert, serait qu'ils puissent participer à d'autres instances de concertation, comme les conseils de quartier, les réunions publiques... mais les obstacles à surmonter leur semblent encore trop importants, notamment l'idée de prendre la parole en public. De plus, ce sont des

instances qui fonctionnent sur un modèle créé et adapté à des personnes maîtrisant l'écrit, connaissant le fonctionnement de la société et qui, pour certaines, ne veulent pas ou ne sont pas prêtes à intégrer des gens différents. Tout un travail de création de passerelles est encore indispensable pour que tout le monde, sans exception, puisse se faire entendre. »

### 2.2 Une approche globale en réponse à une demande spécifique

Dans les centres sociaux, l'action des professionnels et des bénévoles repose sur un projet global, celui du centre social, qui, par sa souplesse, s'adapte et permet d'apporter des réponses variées à de nombreuses situations. Les personnes qui font l'objet d'un accompagnement pour un problème spécifique peuvent alors accéder à autre chose qu'un simple service : un espace de solidarités partagées. « Ce qui est dynamique, explique par exemple Karine Moreau<sup>42</sup>, c'est qu'on fait partie de cet ensemble qu'est le centre social. Au départ, les personnes étrangères viennent me voir pour l'accès au droit, puis elles découvrent qu'il y a d'autres activités, pour leurs enfants aussi, qu'il y a l'accompagnement scolaire, le cinéma, des sorties familles, etc. L'idée c'est

42 Conseillère juridique et sociale à la MJC - centre social du Briançonnais (Hautes-Alpes)

## TÉMOIGNAGE

## « Sortir du catalogue d'activités pour une approche plus transversale »

Alawa Bakha, directeur du centre social L'Arlequin à Saint-Etienne (Loire) de 1983 à 2013

Historiquement, les centres sociaux ont été présentés aux personnels comme un catalogue d'activités, suivant des catégories d'âge. Les agents sont donc le plus souvent spécialisés suivant les tranches d'âge : l'animateur « petite enfance », l'animateur « jeunes », etc. Le problème c'est que ça produit du cloisonnement en interne. Aujourd'hui, on se rend compte qu'il faut plutôt construire une matrice. L'animateur « petite enfance », par exemple, est aussi amené à entrer en relation avec les parents, auxquels il est important de se présenter comme co-éducateur. Il doit donc être formé à cette approche. On a besoin d'accompagner l'ensemble de la famille et pas seulement l'enfant. Il faut avoir une approche systémique, plus transversale. Il est vrai aussi que les spécialisations amènent à légitimer une organisation très hiérarchisée, avec une direction, des spécialistes, etc. Dans l'approche transversale, la relation hiérarchique n'est plus tellement efficace. Elle est là pour garantir un cadre mais pour travailler en collaboration les uns avec les autres, il y a besoin d'instances internes, de groupes de paroles, d'ateliers d'analyse de la pratique, où les gens décident ensemble des nécessités et des compétences sur lesquelles travailler. Il faut essayer de combiner les deux. Il ya 16 ans, j'ai mis en place des séances d'analyse de la pratique, qui se déroulent une fois par mois, avec une intervenante extérieure, une psychologue. Chacun amène une étude de cas, une problématique qu'on décortique tous ensemble. »

d'ouvrir, que les gens accèdent à plein d'autres choses que le droit et qu'ils aient un espace de confiance où ils peuvent se lâcher. »

Autre témoignage qui va dans ce sens, celui de Yacine Boukerrana<sup>43</sup> : « Pour un centre social, porter une activité comme celle-ci (ndlr : chantier d'insertion à l'emploi), ça permet de lever un certain nombre de freins, par rapport à d'autres structures qui n'auraient que cette activité-là, d'insertion et d'accompagnement. On a par exemple une structure multi accueil, à laquelle les personnes peuvent accéder. Il y a aussi la cantine, etc. C'est beaucoup plus facile parce que ce sont des services qu'on gère nous-mêmes, sans avoir à négocier à chaque fois. Sans compter tout le travail d'accompagnement sur la parentalité. On fait des ponts entre le lieu d'accueil parents/enfants, l'action famille, les sorties, etc. L'accompagnement ne se résume pas à l'activité professionnelle ou à l'accompagnement social, on est sur une approche globale du parcours et ça c'est vraiment une spécificité. Il arrive souvent, par exemple, que des personnes qui étaient arrivées au centre sur des actions liées à la parentalité, soient orientées sur le chantier d'insertion, pour des problèmes d'intégration. »

43 Directeur du centre social Le Creuset à Uckange (Moselle)

De la même manière, au centre social Ô couleurs du monde de Yutz, en Moselle, l'action Passerelle collège permet aux animateurs d'atteindre les parents par l'intermédiaire de l'enfant et de les inviter à participer à d'autres activités, d'aide à la parentalité, notamment. Beaucoup de mamans de l'atelier d'alphabétisation ont leur enfant à l'aide aux devoirs, tout est imbriqué.

### 2.3 Construction de projets en commun portés par les habitants

À la question, à partir de quel moment une personne est intégrée, Bertrand Bayer, directeur de l'Atej à Terville, en Moselle a répondu : « La vraie réussite de l'intégration, c'est la participation à la vie de la cité. Est-ce que la personne prend part à la communauté et qu'est-ce qu'elle lui apporte? » Ce qui est important, c'est de donner aux habitants le pouvoir de peser localement sur les décisions qui impactent leur quotidien.

Au printemps 2013, dans le cadre de la préparation de son projet de loi sur la réforme de la politique de la ville, François Lamy, ministre délégué à la Ville, n'a pas cessé de considérer la participation des habitants comme une priorité. Ça ne se fera plus sans nous, le titre du rapport de Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache<sup>44</sup>, remis au ministre en juillet, va tout à fait dans ce sens. Il dessine les contours d'une politique d'empowerment à la française. Un concept d'inspiration anglo-saxonne qui préconise de

## POUR ALLER PLUS LOIN

### Que préconisent Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache ?

Ils prévoient, par exemple, de soutenir financièrement les projets des habitants via un fonds de dotation dont le financement représenterait « 1% prélevés sur le financement public des partis politiques et 10% sur les réserves parlementaires ». Ce fonds serait géré par une « autorité administrative indépendante », composée pour au moins un tiers de responsables associatifs. En matière de rénovation urbaine, qui « s'est bien souvent faite sans (les habitants) », Mohamed Mechmache et Marie-Hélène Bacqué recommandent d'engager une démarche de « co-construction des projets de territoire », une idée soutenue par le ministre. Ils souhaitent aussi la mise en place « de tables locales de concertation », une idée reprise par le ministre qui en proposait l'expérimentation « dès la rentrée 2013 » sur « douze sites ». Autre mesure suggérée : une plateforme associative nationale chargée notamment d'évaluer la politique de la ville.

44 Marie-Hélène Bacqué est sociologue et urbaniste. Mohamed Mechmache est responsable du collectif AC Le Feu créé après les émeutes de 2005.

## TÉMOIGNAGE

## « Des pratiques de l'espace public parfois conflictuelles »

Christine Ledésert, directrice du centre social Accueil Goutte d'Or (Paris 18e)

« Dans les quartiers ou territoires, coexistent, selon des temporalités variables, des usagers en grand nombre et des pratiques de l'espace public qui peuvent être conflictuelles. On assiste parfois à un antagonisme plus ou moins explicite, voire un affrontement entre une conception « bourgeoise » de l'espace public, alors vu comme un lieu de passage, de desserte des espaces domestiques, au service de la tranquillité et de la sécurité de ceux-ci (et doit rester propre, sans bruit...) et une conception de l'espace public comme lieu de vie et de rencontres, qui prolonge les espaces privés et se trouve donc fortement investi. Plus encore, il arrive que l'espace public entretienne les rapports sociaux d'inégalités (rapports entre les hommes et les femmes, différences

générationnelles) et reproduise les cloisonnements dans les usages des lieux. Il peut devenir un enjeu de luttes, certains lieux ou instances collectives étant inégalement pratiqués suivant les appropriations plus ou moins exclusives qui peuvent en être faites. Or, le propre de l'espace public est d'être partagé par tous les citoyens. Il ne doit donc pas faire l'objet d'une appropriation par un groupe ou un autre. Et c'est l'Etat de droit qui en est le garant. Les centres sociaux ont un rôle à jouer dans ce contexte, qui consiste à favoriser le débat autour de l'usage de l'espace public. A l'Accueil Goutte d'Or, par exemple, le centre est parti du constat que certaines catégories d'habitants (les mineurs, certains étrangers, des personnes défavorisées, des femmes...) sont peu présentes dans des instances

participatives comme les conseils de quartier, par exemple. Ces personnes ne s'autorisent pas à parler ou alors leur parole n'est pas entendue. Notre projet est donc de faire en sorte que cette parole soit audible dans l'enceinte du centre social où ils sont en confiance, mais aussi dans l'espace public en général. Nous ferons des détours qui permettront d'utiliser d'autres modes d'expression que le français, oral ou écrit. La multiplication des supports devra favoriser l'émergence de la parole en s'adaptant aux modes d'expression de chacun : cartographie sensible, « sonomathon », reportages photos ou vidéo, enregistrements, fresque... Notre pari est que la parole soit productrice, qu'elle puisse générer chez les habitants une puissance de changement et qu'elle vienne interpellé les décideurs.

mettre en place dans les quartiers des comités locaux dotés d'un vrai pouvoir et auxquels participent les habitants. Les auteurs de ce rapport prônent une véritable participation citoyenne, au point mort actuellement.

Les centres sociaux sont très bien placés pour faire bouger les choses dans le sens d'une plus grande participation des habitants. Ils se sont d'ailleurs emparé de cette question à l'occasion de leur dernier congrès, en juin 2013, à Lyon, intitulé La Fabrique des possibles et largement consacré au pouvoir d'agir<sup>45</sup>.

Les actions qui vont suivre ont consisté à mettre en place des lieux de partage, comme de mini espaces publics artificiels, pour permettre aux habitants de faire groupe, de s'exprimer collectivement et d'influer sur leur devenir.

#### Projet Maroc : jeunes et adultes dans le même bateau

Revenons, pour illustrer notre propos, sur l'expérience riche et atypique menée en 2012 par à la maison de quartier de Côte Chaude, à Saint-Etienne, dans la Loire. En réponse à une demande des habitants, l'équipe a organisé un séjour au Maroc pour les vacances de Pâques. Elle est partie du constat d'une distension importante des liens entre les jeunes et les adultes au sein du quartier. « Ils font du bruit, cassent et ne respectent rien, ils nous prennent tous pour des sauvages, on n'est pas

tous comme ça... » Chacun campait sur ses positions. Face à ce blocage, les professionnels du centre ont considéré qu'ils avaient un rôle d'apaisement à jouer. Ils sont donc partis de leur savoir-faire, l'animation, le loisir, l'encadrement, et ont adopté une stratégie consistant à créer des espaces artificiels où les jeunes et les adultes pouvaient se rencontrer. « Nous avons déclenché la rencontre, explique d'Issam Mazouzi, le directeur, en leur disant, acceptez de jouer le jeu ! ». Ce qui n'a pas été facile. Il a fallu convaincre, « parce que le vivre ensemble, qui est la pierre angulaire de notre projet, n'est pas une notion acquise et partagée par tous. Il y a des catégories de la population qui n'en veulent pas, qui par des reflexes d'entre soi, de protection ou de peur, font de la ségrégation de façon importante. Le vivre ensemble, ça ne se décrète pas, on a aussi à lutter contre des vents contraires, il faut en être conscient. »

Au début, des petites sorties (piscine,

## CONTACT

### Le projet Maroc avec la maison de quartier de Côte Chaude, à Saint-Etienne (Loire)

ISSAM MAZOUZI  
Maison de quartier de Côte Chaude  
2, rue Noël Blacet 42000 Saint-Etienne  
Tél : 04.77.21.09.89  
mqcc@orange.fr

<sup>45</sup> <http://congres2013.centres-sociaux.fr/>



Hassan, Christina  
et Olivier

patinoire, etc.) ont été organisées. Mais l'impact était assez limité. « L'espace créé était sur une durée trop courte pour permettre véritablement à du relationnel d'avoir lieu. Ça n'avait pas suffisamment de retombées sur ce qui se passait en dehors du centre social. »

Avant le Maroc, le centre a d'abord mis en place un séjour en Espagne. Sur une semaine, il fallait manger ensemble, avoir un peu de vie quotidienne ensemble... « On s'est dit, c'est peut-être comme ça qu'on va passer d'apprendre à se connaître à apprendre à se reconnaître. » Il n'y a pas eu beaucoup de participants mais l'objectif de cohabitation sans heurts a été atteint. Du dialogue a pu avoir lieu, les jeunes ont vu les adultes dans un cadre inhabituels, ce qui leur a permis de briser la glace. Le déplacement à l'étranger a permis en outre de recréer une unité liée à l'identité territoriale : on vient du même endroit, donc on se serre les coudes. « On avait trouvé des ambassadeurs du projet, des gens pour relayer le message : l'équation jeunes=problèmes est fausse. »

Les participants ayant été très satisfaits, ils sont revenus bien décidés à renouveler l'expérience l'année d'après. Le centre social a accepté, mais à la condition que les habitants s'occupent eux-mêmes de l'organisation et de trouver les financements. Le rapport entre les jeunes et les adultes s'est alors élargi aux élus. Confrontés à la nécessité de préparer leur séjour, ils ont dû le défendre, l'expliquer, et avec les termes présentés au départ : l'objectif n'est pas de partir en vacances mais bien que la relation jeunes/adultes s'améliore.

Le centre social a donc proposé une organisation parallèle et symétrique entre adolescents et adultes, sous forme de commissions. Pour permettre qu'il y ait de la comparaison, de la compétition, et puis de l'entraide. « Par ce genre d'action, on crée du vécu positif, sur lequel on peut

s'appuyer pour dépasser le conflit. C'est une condition sine qua non, s'il n'y a pas ce vécu positif, si on ne crée pas les conditions de la rencontre, du dialogue, de la confrontation au niveau de la vie quotidienne, alors on ne fait qu'effleurer le lien social. »

Au cours de la préparation du voyage, dans les assemblées plénières (adolescents + adultes), les habitants étaient obligés de s'écouter les uns les autres et de se mettre d'accord. « Tout ce qu'on a vécu dans la construction du séjour a infiniment plus de valeur que le séjour en lui-même, qui, finalement, servait plus de prétexte, de direction, d'outil, un support pour nous permettre de montrer aux gens qu'ils sont capables de prendre en charge les choses. Ce qui m'intéresse, c'est qu'un jour, ces personnes fassent la même chose sans le centre social. »

**Cultiver son jardin mais ensemble : une expérience menée par la Maison commune La Marjorie à Lons-le-Saunier (Jura)**

Ils sont à peine une dizaine, certains plus assidus, à cultiver leur jardin, au cœur de la capitale jurassienne. Entre la montagne et les barres d'immeuble, quelque 1450 m<sup>2</sup>, dont 700 cultivés à ce jour, ont été mis à la disposition des habitants par l'Office HLM de la ville. Pas d'objectif de rendements, simplement, à un moment donné, la possibilité de travailler, de faire quelque chose ensemble et, si tout se passe bien, de goûter au plaisir de manger ses légumes.

Ce projet de jardin partagé, né il y a deux ans, permet de créer du lien entre des personnes très différentes socialement et culturellement, qu'à priori tout sépare, et qui vont unir leurs talents pour faire vivre ce projet commun.

« On est dans de la microchirurgie », précise Sonia Espinoza, conseillère en économie sociale et familiale et responsable du projet, mais les effets sont très positifs pour les personnes concernées : « Le jardin, ça a été ma thérapie, nous a confié Christina, il m'a aidé à ne pas prendre d'antidépresseurs,

## CONTACT

### Le jardin partagé, avec la maison commune La Marjorie (Jura)

SONIA ESPINOZA  
Maison commune La Marjorie  
10025, rue des Gentianes 39003 Lons-le-Saunier  
Tél : 03.84.47.58.15  
[maison.commune@ville-lons-le-saunier.fr](mailto:maison.commune@ville-lons-le-saunier.fr)

grâce à tout ce qu'il y avait à faire ici. Ça m'évitait de penser. J'y ai passé beaucoup de temps, du temps bénéfique pour mon moral. Et puis ça permet d'échanger, je suis impatiente de goûter les feuilles de vigne (ndlr : la recette d'une autre jardinière). C'est fort en solidarité, poursuit Christina, car tout le monde n'a pas les mêmes capacités physiques, mais chacun fait selon ses possibilités. »

Le projet en est à ses débuts et la tâche est rude. Tout était en friche à la livraison et les outils sont quasi inexistantes. « Ce que je trouve intéressant, raconte Laurent Dulac, salariés du centre social, c'est que la Ville n'a pas fourni un terrain tout prêt à être cultivé. On part de rien... c'est un peu comme la maison commune, qui a trente ans cette année. Elle ne s'est pas faite du jour au lendemain, comme ça, en claquant des doigts. Ce sont les gens qui ont impulsé, étape par étape, la construction de l'existant. Ce sera la même chose avec ce jardin. » Les habitants, beaucoup moins idéalistes, ne cachent pas leurs difficultés du moment. Leur problème principal, c'est le manque d'eau. Il n'y a aucune source à proximité. Un simple récupérateur, vite épuisé. Ensuite, ils sont obligés d'aller en chercher dans un parc public un peu plus loin et de transporter de lourds bidons. Pendant notre visite, une discussion s'est engagée sur l'opportunité d'interpeller les pouvoirs publics sur la situation. « Voilà ce que je vous propose, a commencé Sonia Espinoza, jeudi soir, aura lieu l'assemblée générale du centre social. D'habitude, c'est toujours les salariés qui viennent parler de ce qu'ils font. Cette année, on laisse la possibilité aux participants de parler eux-mêmes de leur activité. Il y aura une centaine de personnes, le maire, des gens du Conseil général, etc. Donc c'est le moment ou jamais de prendre la parole. Je veux bien le faire mais ça n'aura pas le même impact que si c'est vous, habitants, qui vous exprimez. Parce que, de toute façon, si ça continue comme ça, sans eau, le projet n'est pas viable. » Tous ont approuvé, non s'en crainte, l'idée de monter à la tribune.

Les retombées de tels projets ne sont pas seulement individuelles, elles débordent le cadre du centre social. Cet exemple montre bien, en effet, comment, même modestement d'abord, ce dernier peut servir de catalyseur et donner de la voix aux sans voix.

### D'ailleurs mais ici : les habitants s'emparent de la caméra, avec le CSC des Fossés-Jean de Colombes (Hauts-de-Seine)

Le film D'ailleurs mais ici est née en réaction à l'idée couramment répandue dans les médias et la société que les habitants des banlieues sont éloignés des valeurs citoyennes et républicaines. Qu'à cela ne tienne ! Commençons par leur rendre la parole et écoutons ce qu'ils ont à nous dire !

## QUESTIONNEMENTS

### Pouvoir d'agir, citoyenneté<sup>1</sup> et étrangers

En France, le droit de vote est réservé à ceux qui ont la nationalité française. Les étrangers, même avec un projet d'installation durable sur le territoire, en sont donc privés. Difficile, dans ces conditions, de leur demander de s'intégrer, de remplir un certain nombre de devoirs, d'adhérer à des valeurs nationales que l'on voudrait communes sans, en retour, leur accorder les mêmes droits politiques. C'est en tout cas ce qu'a dénoncé fermement la Fédération des Hauts-de-Seine lors de l'assemblée générale du 21 juin 2013, à Lyon, en exprimant l'urgence d'une telle réforme pour garantir une citoyenneté une et indivisible<sup>1</sup>.

Au-delà de ce statut juridique formel, il y a de multiples manières d'être citoyen, d'agir dans l'espace public, en étant solidaire, attentif à son voisin, investi dans des associations, des projets collectifs, au sein de son quartier, etc. Le vrai citoyen n'est-il pas celui qui s'engage pour les autres, qui fait l'expérience du vivre ensemble sous différentes formes ? Prenons l'exemple d'une femme d'un quartier sensible, qui n'a pas la nationalité française, mais qui participe à la vie locale, à différents événements collectifs, actions de solidarité, etc. Prenons ensuite celui d'une autre femme, française cette fois, qui se contenterait d'aller voter à chaque élection mais qui ne prêterait aucune attention à ce qui se passe dans son quartier. Laquelle est la plus citoyenne ? La question, volontairement provocatrice, invite à s'interroger sur la complexité de la notion de citoyenneté, qui se joue à de multiples niveaux. Pour reprendre les propos de Jacques Ion<sup>2</sup>, sociologue, « la citoyenneté est sans doute une fiction nécessaire, et à contenu variable<sup>3</sup> ». Elle est sans doute davantage un idéal qui se conquiert qu'un état acquis par héritage.

1 <http://hautsdeseine.centres-sociaux.fr/espace-tout-public/> (dossier « Pouvoir d'Agir »)

2 Directeur de recherche au CNRS (Crésal/Modys).

3 « Engagements publics et citoyennetés » dans Les Enjeux de la reconnaissance des minorités, Abdelkader Belbahri, L'Harmattan, 2008.

Voilà comment l'idée du film D'ailleurs mais ici a germé dans l'esprit des membres du centre social et culturel des Fossés-Jean de Colombes. « Nous voulions montrer que la réalité est beaucoup plus complexe et nuancée, précise Nourine Mohamed, le directeur. Notre démarche a consisté à nous demander comment les personnes concernées vivaient les choses, quels étaient leur ressenti et leur rapport à la République. » L'enjeu, ici, était bien de faire exister ces habitants comme locuteurs, et donc comme acteurs, de leur redonner une parole trop souvent confisquée par les discours caricaturaux ou stigmatisants. Car, comme le rappelle très justement Marc Hatzfeld<sup>46</sup> dans le livret d'accompagnement du DVD, « mis à part les textes poétiques ou coléreux du rap, il n'est guère de parole qui vienne des cités elles-mêmes. » Non seulement ils n'ont pas

46 Ethnologue et sociologue

de voix mais ils n'ont pas non plus de nom, ou plutôt ils en ont trop, ce qui revient au même : les habitants de la cité, de la banlieue, les personnes issues de l'immigration... Autant de périphrases qui dénotent une impossibilité de les nommer et donc, finalement, leur faire une place. Avec D'ailleurs mais ici, ils rentrent dans le champ pour dire leur vérité.

L'outil vidéo s'est imposé d'emblée aux initiateurs du projet, désireux de permettre aux habitants de se reconnaître, de se voir tels qu'ils sont dans leur quotidien. « Nous ne voulions pas aller du côté du discours ou de l'explication », poursuit Nouridine Mohamed. D'où le parti pris de la fiction qui a apporté, en outre, une dimension artistique à l'action, l'établissement public de coopération culturelle Arcadi<sup>47</sup> ayant permis à l'équipe du centre social d'avoir un appui technique pour la réalisation du film.

On y voit évoluer plusieurs familles, de diverses cultures, diverses religions, des hommes, des femmes, des jeunes, des vieux... tous saisis dans des tranches de vie. Comme l'exprime très bien Marc Hatzfeld, « ce sont (...) des gens ordinaires, faits d'émotions contradictoires, parfois intenses et parfois simples, dans lesquelles chacun peut se reconnaître ; ou en tout cas se retrouver. C'est vous et moi. On constate pourtant à y regarder de plus près que les questions qui se posent à ces gens ordinaires ne sont pas tout à fait les mêmes que celles qu'affrontent les autres Français, encore plus ordinaires. Leurs difficultés sont plus nombreuses et sensiblement plus aiguës. »

Les thèmes de la laïcité, du chômage de l'illettrisme, de l'émancipation de la femme, de l'accès au logement... y sont abordés avec beaucoup de justesse, dans la nuance, sans jamais tomber dans la caricature. « Nous étions d'abord réticents, nous pensions plus à un documentaire, raconte Claudie Le Bissonnais, directrice du service Passeurs d'images<sup>48</sup> Arcadi. Je ne voyais pas ce que pouvait apporter la fiction. Maintenant, je le vois très bien. Ce qui est intéressant, c'est que les différentes situations conservent leur part de vérité profonde.

Et ce qui est particulièrement frappant et que le film reflète admirablement, c'est la manière avec laquelle parviennent à cohabiter, à l'échelle d'un quartier, une myriade de cultures et de codes différents. Comme l'explique Marc Hatzfeld, « les emboîtements, affrontements et télescopes de règles sont

innombrables. La règle du syndicalisme et celle de la vie associative, la règle de l'Islam rituel ou de l'Islam poétique, la règle de telle bande de garçons, la règle scolaire et celle de la République, la règle du centre social comme la règle de la morale familiale, celle des voisins, celle des cousins d'à côté, ces règles se combinent, se télescopent, s'affrontent, s'assouplissent ou se durcissent, s'affichent ou se cachent (...) Longtemps, la règle transversale a été celle, fédérative, d'une République qui était à elle seule un projet de vivre ensemble. Ce projet a malheureusement perdu de son autorité et de sa clarté. Les temps de ce jour demandent une règle d'aujourd'hui. Sans toujours s'énoncer comme telle, la règle transversale à celles qui se déploient dans une cité s'appelle le respect. »

Autre intérêt majeur de ce projet ambitieux et réussi, l'implication pleine et entière des habitants. Accompagnés par les professionnels, ils sont co-auteurs du scénario et acteurs de leur propre rôle. Dans un premier temps, des groupes de paroles ont été mis en place et de nombreuses personnes ont été consultées, sur le thème de la citoyenneté et de sa transmission dans les familles : Comment vous intéressez-vous à ce qui se passe dans la société ? Est-ce que vous regardez les informations en famille, par exemple ?

« Nous sommes partis de choses très pragmatiques, autour des habitudes, du travail, de la question de certains jeunes un peu perdus, etc. », précise Nouridine Mohamed.

Sorti en novembre 2013 aux éditions l'Harmattan, (réalisation Barbara Pueyo), le DVD a déjà été testé avec des groupes d'alphabétisation, où il a déclenché de nombreuses réactions positives.

## CONTACT

Le film D'ailleurs mais ici,  
avec le CSC des Fossés-  
Jean (Hauts-de-Seine)

NOURDINE MOHAMED  
CSC des Fossés-Jean  
11, rue Jules Michelet 92700 Colombes  
Tél : 01.42.42.86.76.  
infos@csc-fossesjean.com  
Facebook : cscfj

<sup>47</sup> Action régionale pour la création artistique et la diffusion en Ile-de-France

<sup>48</sup> Passeurs d'images est un dispositif d'éducation à l'image hors temps scolaire, en direction des publics ayant des difficultés d'accès aux pratiques cinématographiques

# Conclusion

---

Il y avait, à chaque fois, de multiples portes d'entrée pour aborder les actions des centres sociaux en faveur de l'intégration des personnes immigrées, car ces derniers travaillent, en même temps, sur l'ensemble des différents leviers présentés : accompagnement social et écoute, prise en compte de l'altérité et des diversités culturelles, construction de projets collectifs et de partenariats pour agir dans l'espace public. En effet, comme l'indique une partie du titre de l'ouvrage, le projet des centres sociaux est de « faire société ». Le postulat de départ est donc bien celui d'une France dans laquelle chacun, étranger, immigré ou français, aurait toute sa place.

Or, force est de constater que beaucoup d'étrangers résidant sur le territoire national éprouvent d'importantes difficultés à accéder à différents services publics ou administration dans les mêmes conditions que les nationaux, faute d'en connaître les codes, de disposer des bons outils, mais aussi parce que les services publics, eux-mêmes, n'ont pas toujours les moyens de remplir leurs missions. Les centres sociaux, qui pratiquent un accueil inconditionnel, vont alors intervenir pour retisser les liens avec la société d'accueil : ateliers sociolinguistiques, aide aux démarches administratives, partenariats avec l'Education nationale, chantiers d'insertion vers l'emploi, etc. vont permettre d'accompagner ces personnes et de débloquer de nombreuses situations. Soucieux de prendre en compte la complexité de chaque parcours, ils ont pris conscience que le temps et l'écoute représentaient des enjeux majeurs, car chacun arrive avec son vécu, qui est le « produit d'un autre ordre social et national » (Smaïn Laacher). Tout l'enjeu est alors pour ces personnes de passer d'un ordre à un autre, sans trop de heurts. Il s'agit d'un processus qui ne saurait se

résumer à l'étape de l'apprentissage de la langue. Déterminant, certes, mais loin d'être suffisant. En effet, nous avons été sensibles au fait que ce qui se joue dans les différents ateliers linguistiques va bien au-delà d'une simple maîtrise d'un niveau de langue ou même de l'acquisition d'une certaine autonomie dans les usages sociaux. Ce sont d'abord des lieux au sein desquels la parole des personnes concernées a du poids. Car, permettre à tous de vivre ensemble, c'est aussi, bien évidemment, adopter une démarche d'ouverture à l'Autre, à ce nouveau venu, dans une dynamique d'échange réciproque.

Par conséquent, les centres sociaux essaient, à leur échelle, de créer les conditions d'une véritable mixité sociale, trop souvent absente de leur territoire d'intervention (dans les écoles, les rues, l'habitat, etc.). Ils cherchent sans cesse de nouvelles voies pour permettre à chacun d'exercer son pouvoir d'agir, quel que soit son statut, et soutiennent notamment le droit de vote des étrangers aux élections locales.

D'autre part, depuis bien longtemps, les centres sociaux ont la culture du partenariat, ils rassemblent les différentes associations et institutions présentes sur leur territoire et entendent devenir de véritables catalyseurs pour l'action collective. Ils sont donc désireux d'amplifier ces coopérations pour que se développent des plates-formes où s'invente le vivre-ensemble. C'est dans les échanges, la participation de tous les acteurs que pourront se tracer ces nouveaux chemins.

Cependant, les valeurs vécues et mises en acte dans les centres sociaux doivent aussi interroger les élus, institutions, médias, ainsi que tous les citoyens. Sans efforts de leur part pour aller vers les personnes étrangères, la portée de leurs actions se trouvera fortement limitée.

# Éléments de Bibliographie

## Quelques ouvrages de fond pour cerner les différentes approches...

### Par ordre chronologique

#### Jacqueline COSTA-LASCOUX

*De l'immigré au citoyen*  
La Documentation française, 1989

#### Dominique SCHNAPPER

*La Communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de Nation*  
Gallimard 1994

#### Serge PAUGAM (direction)

*L'exclusion, l'état des savoirs*  
La Découverte, 1996

#### Alain TOURAINE

*Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*  
Le Livre de Poche / Biblio / Essais, 1999 [Fayard, 1997]

#### Philippe DEWITTE (dir.)

*Immigration et intégration, l'état des savoirs*  
La Découverte, 1999

#### *Nouvelles dimensions de la citoyenneté*

Cahiers français, La Documentation française, N°316-2003

#### Mohand KHELLIL

*Sociologie de l'intégration*  
2e éd., P.U.F. « Que sais-je ? », 2005

#### Nacira GUENIF-SOUILAMAS (direction)

*La République mise à nu par son immigration*  
Paris, La Fabrique, 2006

#### Jacques DONZELOT

*Quand la ville de défaut. Quelle politique face à la crise des banlieues*  
Seuil, mars 2006

#### Smaïn LAACHER

*Peuple des clandestins*  
Calmann Lévy, 2007  
*Femmes invisibles : leurs mots contre la violence*  
Calmann-Lévy, 2008

#### Jacques DONZELOT

*Vers une citoyenneté urbaine ? La ville et l'égalité des chances*  
Conférence-débat de l'association Emmaüs et de Normale Sup', 28 janvier 2009, Editions ENS Rue d'Ulm / Emmaüs, 2009

#### Louis-Georges TIN

*Le Pacte. Pour en finir avec les discriminations*  
Éditions Autrement, 2012.

### Sur le site « Vie-Publique » – lié à la DILA (Direction de l'information légale et administrative) :

*L'intégration républicaine fonctionne-t-elle encore face à la diversité culturelle ?*  
Dossier du 30/05/2006  
<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/enjeux/crise-citoyennete/integration-republicaine-fonctionne-t-elle-encore-face-diversite-culturelle.html>

### Un bon outil introductif aux divers éléments de la problématique :

#### Jacqueline COSTA-LASCOUX

« République et particularismes », *Problèmes politiques et sociaux*, n°909, février 2005, La Documentation française.

[Regroupe les textes les plus significatifs des auteurs qui se sont exprimés sur les questions ici abordées : « Une république 'une et indivisible ' » - « Quand la France se nomme diversité » - « Les failles de l'intégration : l'égalité formelle en procès - identités particulières, identités en concurrence » - « L'intégration refondée ? »]

## Quelques documents institutionnels – politiques publiques :

*Investir dans les associations pour réussir l'intégration*, avis du Haut Conseil à l'intégration, remis au Ministre de l'Intérieur, 2 mars 2012

*Politique française de l'immigration et de l'intégration* – Document de politique transversale – Projet de Loi de finances 2013 :  
[http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/fileadmin/medias/documents/ressources/PLF2013/DPT/DPT2013\\_immigration.pdf](http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/fileadmin/medias/documents/ressources/PLF2013/DPT/DPT2013_immigration.pdf)

Déclaration du Premier ministre : « La bataille pour l'intégration, c'est la bataille pour le modèle républicain »

Voir le Rapport remis en février 2013 au Premier ministre Jean-Marc Ayrault, *La Grande Nation pour une société inclusive* :  
[http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers\\_joints/rapport\\_au\\_premier\\_ministre\\_sur\\_la\\_refondation\\_des\\_politiques\\_d\\_integration.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers_joints/rapport_au_premier_ministre_sur_la_refondation_des_politiques_d_integration.pdf)

Voir la présentation des rapports sur le site de l'IREV :

<http://www.irev.fr/actualite/C3%A9/refondation-politique-d%E2%80%99integration-groupes-travail-sont-lanc%C3%A9s>

Voir les 5 rapports remis en décembre 2013 :

<http://www.gouvernement.fr/presse/refondation-de-la-politique-d-integration-releve-de-conclusions>

## Productions du réseau des Centres sociaux

**Revue *Ouvertures*** : la collection complète de la revue est consultable sur le site de la Bibliothèque nationale de France : <http://gallica.bnf.fr/>

Notamment :

- *Ouvertures à d'autres cultures*, Ouvertures Hors-Série N° 15, 1994. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6515269x.image.langFR.r=ouvertures%20hors%20s%C3%A9rie%20n%C2%B015>
- *Immigrés étrangers à la cité*, Ouvertures, N° 5-6/1991
- *Citoyenneté et vie associative*, Ouvertures Hors-Série N° 8, 1992
- *Centre Social, espace de citoyenneté*, Ouvertures Hors-Série N° 10, 1993
- *Je joue donc je suis*, Ouvertures n°8, 1998

### Travaux fédéraux concourant à l'approche de l'intégration

#### La lutte contre les discriminations

*Quels enjeux, quelles pratiques pour une prise en compte de la prévention de la lutte contre les discriminations liées aux origines dans le réseau*, Repères n°3, FCSF, 2010. (Voir : <http://www.centres-sociaux.fr/ressources/documents/> - Voir les travaux sur ce thème : <http://www.centres-sociaux.fr/chantiers-federaux/lutte-contre-les-discriminations/>)

Le thème de la lutte contre les discriminations dans le Congrès des Centres sociaux de 2013 :

<http://www.centres-sociaux.fr/files/2011/10/Lutte-contre-les-discriminations-li%C3%A9es-aux-origines.pdf>

#### « Paroles partagées »

Démarche entre réseaux d'éducation populaire visant à mettre en lien des expériences, des acteurs, des réflexions et des méthodes en vue de restaurer une pratique publique de la parole. Voir réalisations, témoignages sur des actions, rencontres forums dans des régions, formations, recensement de méthodes et d'outils pour faire vivre la parole : <http://www.paroles-partagees.org/>

Voir également les principales thématiques d'action pour l'intégration, présentées lors du dernier Congrès national des centres sociaux (Lyon, juin 2013) : Logement - Santé - Précarité - Education - Discrimination - Démocratie - Isolement <http://www.centres-sociaux.fr/2011/10/31/universite-federale-les-ressources/>

Concernant les productions des Fédérations et des Centres sociaux présentées dans ce N° de REPERES, voir les références concernées en notes de bas de page.

### SOUTIEN AUX PROJETS VACANCES DES HABITANTS



Dans le cadre de son partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ancv), la FCSF soutient les projets de départs en vacances des habitants accompagnés par les centres sociaux.

En 2013, 218 centres sociaux ont utilisés le dispositif pour permettre à 5760 personnes de partir en vacances dans le cadre de 833 projets individuels ou collectifs.

Pour bénéficier de ce soutien, les centres sociaux doivent répondre à l'appel à participation diffusé chaque année par la FCSF au mois de Janvier et téléchargeable sur le site [www.centres-sociaux.fr](http://www.centres-sociaux.fr)

Ce document n'aurait pas pu voir le jour sans les centres sociaux et acteurs bénévoles et salariés du réseau ayant participé aux travaux :

### Les centres sociaux

- **Association Tervilloise de l'Enfance et de la Jeunesse (ATEJ)**, Terville (Moselle)
- **Centre social du Centre Ville**, Gap (Hautes-Alpes)
- **La Maison Commune La Marjorie**, Lons-Le-Saunier (Jura)
- **Centre social des Pléiades**, Gap (Hautes-Alpes)
- **MJC-Centre social du Briançonnais**, Briançon (Hautes-Alpes)
- **Centre social Intercommunal de la Dhuys** (Seine Saint Denis)
- **Centre social O couleurs du Monde**, Yutz (Moselle)
- **Centre social Le lierre**, Thionville (Moselle)
- **Centre socioculturel Le Creuset**, Uckange (Moselle)
- **Centre social AVARA**, Fresnes (Val de Marne)
- **Centre social Les Portes du Midi**, Vitry-sur-Seine (Val de Marne)
- **Centre social Accueil Goutte d'Or**, Paris (Ile-de-France)
- **Maison de quartier de Côte Chaude**, Saint-Etienne (Loire)
- **Centre social et culturel des Fossés-Jean**, Colombes (Hauts-de-Seine)
- **Centre social du Soleil**, Saint-Etienne (Loire)
- **Centre social Le Toit du Monde**, Poitiers (Vienne)

### Les membres du groupe de travail national animé par la FCSF

Yacine Boukkerrana (Centre social d'Uckange), Stéphanie Bucci (Centre social Le Lierre, Thionville), Sabrina Cortes (Centre social Espace 19, Paris), Anne Coulon (Centre social de Valentigney), Vincent Debard (Centre social Nétrevillia, Evreux), Francine Delode (FCSF), Laurent Dulac (Maison Commune de Lons le Saunier), Marie-Chantal Duru (Fédération de Seine Saint Denis), Martine Gerville (Fédération de Moselle), Marie-France Gueyffier (Fédération de Paris), Caroline Ladous (FCSF), Christine Ledéser (Centre social Accueil Goutte d'Or, Paris), Chantal Luque (Centre social Le Toit du Monde, Poitiers), Luc Marchello (Centre social du Briançonnais - Union des Hautes Alpes), Nadia Merakchi (FCSF), Nourdine Mohamed (Centre social des Fossés Jean, Colombes), Aurore Saada (Fédération de Seine et Marne), Guillaume Samson (Fédération du Val de Marne), Anne Seyve Markley (ATELEC, Ain), Nathalie Poulicieux (Centre social de Valentigney), Erick Preisser (FCSF), Aurore Saada (Fédération de Seine et Marne)

La réalisation de ce document repose également sur l'implication régulière de Marie-José Bernardot, Aïssatou Diagne-Bassene et Muriel Plancher de l'ex-Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté (DAIC) auprès du Ministère de l'Intérieur, et de Lémia Nasri de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), ainsi que sur les apports sociologiques de Smaïn Laacher et la plume de Nejma Guillon-Belbahri .

*Merci à tous.*

Rédaction et photographies : Nejma Guillon-Belbahri  
Création graphique et mise en page : Vincent Montagnana  
Achévé d'imprimer en mai 2014 par l'imprimerie CAPELLE.

Une publication de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSF)  
réalisée en partenariat avec la Direction générale des étrangers en France auprès du  
Ministère de l'Intérieur et avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV)



**Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France [FCSF]**  
10, rue Montcalm - BP 379 - 75869 Paris Cedex 18  
[www.centres-sociaux.fr](http://www.centres-sociaux.fr)



Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France [FCSF]

